



**UNIVERSITE ABDERRAHMANE MIRA DE BEJAIA**

Faculté des sciences économiques, commerciales et des sciences de gestion  
Département des sciences économiques

**Mémoire en vue de l'obtention du diplôme de Master en sciences  
économiques**

**Spécialité : Economie quantitative**

**Thème :**

**L'impact du financement bancaire sur le  
développement des PME en Algérie : Une  
application empirique**

**Préparé par :**

**MANADI Yousra  
MESSAOUDENE Nassia**

**Encadré par :**

**BERRAH Kafia**

Année universitaire : 2021 /2022

# **REMERCIEMENT**

Un mémoire, tant nominatif soit-il, est un travail de réflexion collective.

Notre vif remerciement et notre profonde gratitude s'adresse à notre Encadreur :  
Mme BERRAH qui a accepté de nous encadrer et pour son suivi et ses conseil,  
pour sa patience et ses encouragements. Merci beaucoup de nous avoir fournir la  
base de données pour l'étude empirique.

# DÉDICACES

Je dédie ce mémoire de fin d'études à mes très chers

Parents qui ont toujours été là par leur soutien, leurs sacrifices et tous les efforts consentis pour mon éducation et ma formation.

A mon frère : **Bilal** et mes sœurs : **Nadjat, Nawel, Iman, Cicilia** qui m'ont toujours encouragé

A toute ma chère famille : mon père **Mebrouk** et ma mère **Noura**

Et mon fiancé : **Mourad**

A mes chers amis/es : **Nassia, Asema, warda, Ahlam, Meriem**

A mon encadreur : **Berrah kafia**

Et à tous ceux que j'aime et qui m'aiment.

Et enfin à ma camarade **Nassia Messaoudene**

**M.Yousra**

# DÉDICACES

Je dédie ce mémoire de fin d'études à mes très chers

Parents qui ont toujours été là par leur soutien, leurs sacrifices et tous les efforts consentis pour mon éducation et ma formation.

A mes frères :**Nassim, lyazid et Aimad** qui m'ont toujours encouragé

A toute ma chère famille : mon père :**AKLI** et ma mère : **Aicha** et mon fiancé :**Habib**

A mes chers amis/es : **Yousra, Maria, Chahra, Amel, Lilia**

A mon encadreur : **Berrah kafia**

Et à tous ceux que j'aime et qui m'aiment.

Et enfin à ma camarade **Yousra Manadi**

M. NASSIA

# Sommaire

## Sommaire

---

|   |           |
|---|-----------|
| <b>Sommaire.....</b>  | <b>1</b>  |
| <b>Liste des abréviations.....</b>  | <b>2</b>  |
| <b>Liste des tableaux.....</b>  | <b>3</b>  |
| <b>Liste des figures.....</b>   | <b>4</b>  |
| <b>Introduction générale.....</b>   | <b>5</b>  |
| <b>Chapitre N°01 : Généralité sur les banques et les crédits bancaires en Algérie.....</b>  | <b>7</b>  |
| Section 1 : La définition de banque en Algérie.....   | 7         |
| Section 2 : Les différents types de crédit bancaire et ses risques.....   | 10        |
| Section 3 : Les modalités et procédures du financement bancaire en Algérie .....  | 13        |
| <b>Chapitre 2 : Panorama sur les PME en Algérie.....</b>  | <b>19</b> |
| Section 1 : Définition et brefs repères historique de la PME en Algérie.....  | 19        |
| Section 2 : Evolution et l'importance du secteur de la PME en Algérie.....  | 26        |
| <b>Chapitre 03 : Les caractéristiques et les contraintes des développements des PME en Algérie .....</b>  | <b>32</b> |
| Section 1 : Les principales caractéristiques des PME en Algérie.....  | 32        |
| Section 2 : Financement et dispositifs de soutien aux PME algériennes.....  | 35        |
| Section 3 : Les principales contraintes de développement des PME en Algérie.....  | 38        |
| <b>Chapitre 04 : étude de la relation entre le financement bancaire et le développement des PME en Algérie : Application test d'indépendance.....</b> | <b>44</b> |
| Section1 : Aspects théoriques relatifs à l'analyse statistique bivariée.....  | 44        |
| Section 2 : Application et analyse des résultats.....   | 45        |
| <b>Conclusion générale.....</b>   | <b>49</b> |
| <b>Bibliographie.....</b>   | <b>51</b> |
| <b>Annexes.....</b>   | <b>56</b> |
| <b>Table des matières.....</b>  | <b>57</b> |

## **Liste des abréviations :**

**A.N.D.I :** agence nationale de développement de l'investissement

**A.N.G.E.M :** l'agence nationale de gestion du microcrédit

**A.G.I :** autorisation globales d'importation

**A.N.S.E.J :** l'agence nationale pour le soutien à l'emploi des jeunes

**B.T.P.H :** société de bâtiments travaux public et hydraulique

**B.N.A :** banque nationale d'Algérie

**C.M.F.I :** comité monétaire et financier international

**C.N.I :** conseil national de l'investissement

**C.N.E.S :** conseil national économique social et environnemental

**C.N.A.C :** caisse nationale d'allocation chômage

**C.N.A.S :** caisse national des assurances sociales

**C.C.T :** crédit courant à terme

**C.M.T :** crédit à moyen terme

**C.L.T :** crédit à long terme

**F.G.C :** fonds de garantie des crédits

**J.O.R.A :** journal officiel de la république Algérienne

**L.O.A :** Location avec option d'achat

**MIM :** ministère de l'industrie et de mine

**O.N.S :** office national des statistiques

**O.C.D.E :** organisation de coopération et de développement économique

**P.M.E :** petite et moyenne entreprises

**P.E :** petite entreprises

**RGPH :** recensement général de la population et de l'habitat

**S.A.R.L :** société à responsabilité limité

**T.P.E :** très petite industrie

### **La liste des tableaux :**

| <b>N°</b> | <b>Titre du tableau</b>   | <b>N° page</b> |
|-----------|---|----------------|
| <b>01</b> | Les avantages et les inconvénients des modes financement          | <b>17</b>      |
| <b>02</b> | La typologie de PME en Algérie                                    | <b>20</b>      |
| <b>03</b> | Evolution des emplois déclarés par type de PME                    | <b>27</b>      |
| <b>04</b> | Répartition des PME privée par secteur d'activité                 | <b>27</b>      |
| <b>05</b> | Concentration des PME privée (personnes morales) par région       | <b>28</b>      |
| <b>06</b> | Concentration des PME privée (personnes morale) par densité       | <b>29</b>      |
| <b>07</b> | Mortalité des PME privée par secteur d'activité (personne morale) | <b>30</b>      |
| <b>08</b> | Mesure d'indépendance entre les deux variables d'étude            | <b>47</b>      |



## Liste des figures :

| <b>N°</b> | <b>Titre de figures</b>   | <b>N° page</b> |
|-----------|---|----------------|
| <b>01</b> | Evolution du nombre de la population de la PME en Algérie (2012-2019) | <b>26</b>      |
| <b>02</b> | Répartition des PME privée par secteur d'activité                     | <b>28</b>      |
| <b>03</b> | Mortalité des PME privée par secteur d'activité (personne morales)    | <b>30</b>      |
| <b>04</b> | La taille des PME algériennes par tranche d'effectif                  | <b>34</b>      |

# **Introduction générale**

## Introduction générale

---

Les petites et moyennes entreprises (PME), par leurs investissements et la masse salariale qu'elles représentent, jouent, dans beaucoup de pays un rôle important, voire primordial dans le dynamisme et le développement économique et social à travers la création de richesses et de l'emploi. Comme le souligne l'Organisation de Coopération et de Développement Économique (OCDE, 2005) : « les PME jouent un rôle essentiel dans la promotion d'une croissance économique viable et la création d'emplois, tout en contribuant au capital social, culturel et environnemental des nations ». À ce titre, le développement de ce type d'entreprises est perçu comme préalable au succès d'une économie.

En Algérie, les PME constituent des structures économiques, financières et organisationnelles fragiles laissant suggérer que les efforts de leurs promotions, entrepris par l'état depuis le début des années 90, n'ont pas encore aboutit à un changement significatif de ces entreprises. Inévitablement, la plupart de ces entreprises sont confrontées à d'énormes difficultés telles que le manque de capital pour renforcer leur développement et rénover l'équipement, et améliorer la productivité et la compétitivité.

Le financement de leurs activités a toujours constitué une préoccupation majeure pour les différents responsables d'entreprises et autorités politiques, tant dans les pays en voie de développement que dans les pays développés. L'accès limité aux crédits bancaires nécessaires pour le démarrage, la survie et la croissance des entreprises est l'un des principaux problèmes qui se posent aux entreprises.

D'une manière non exhaustive, il en ressort que le niveau élevé du coût et des garanties exigées par les banques, un manque de profondeur du système financier et un profil de risque des banques en général, sont des freins à l'obtention du crédit bancaire par les dirigeants d'entreprises (Bouyakoub, 2004).

Pour accéder au marché des crédits, les PME doivent respecter les procédures exigées par les banques qui représentent leur principale source de financement externe. Malgré les mécanismes d'incitations mis en place par l'état, l'accès des PME au financement bancaire reste difficile.

Notre problématique est centrée autour de la question suivante : existe-t-il une relation significative entre le financement par crédit bancaire et le de développement des PME en Algérie ?

## Introduction générale

---

Pour répondre à la question précédente nous avons proposé l'hypothèse suivante, qui guide l'axe de notre recherche :

**Hypothèse** : il existe une relation dépendante entre le financement par crédit bancaire et le développement des PME algériennes.

Pour répondre à notre question centrale suivie par les sous questions, notre travail est basé sur :

D'une part, sur une recherche et une étude documentaire, basée sur la contribution des différents documents nécessaires (ouvrages, articles de revues, thèses de doctorat et mémoires de magister, de master...) pour la compréhension des concepts et logiques relatives à notre sujet.

D'autre part, pour ce qui de l'étude empirique, nous avons mesuré et analysé statistiquement à l'aide du test de Khideux la nature de liaison entre les deux variables : développement des entreprises et financement par crédit bancaire.

Pour des raisons liées aux commodités de travail<sup>1</sup>, nous avons utilisé dans l'approche empirique la base de données issue de la thèse de doctorat de notre encadreur (Berrah, 2020)<sup>2</sup>.

Notre travail est composé de quatre chapitres :

- Le premier chapitre intitulé : généralité sur les banques et les crédits bancaires en Algérie.
- Dans le second chapitre, il est consacré à la présentation d'un aperçu sur les PME algériennes.
- Le troisième chapitre porte sur les caractéristiques et les contraintes de développement des PME algériennes.
- Le quatrième chapitre sera consacré à l'étude empirique sur l'impact du crédit bancaire sur le développement des PME algériennes. issue

---

<sup>1</sup> La non disponibilité des données aux seins des banques que nous avons sollicitées, manque du temps pour réaliser l'enquête de terrain pour les entreprises...

<sup>2</sup> Thèse de doctorat en sciences économiques, soutenue en 2020.

# **Chapitre 01 : Généralité sur les banques et les crédits bancaires en Algérie**

### Introduction

Les entreprises éprouvent toujours et continuellement des besoins de capitaux pour financer leurs différentes activités et, par la même assurer leur présence sur les marchés et leur développement.

Parmi les choix qui se présentent à l'entreprise, la banque est, par excellence la première source de financement, à laquelle elle peut recourir. Ce choix est motivé par la panoplie de services offerts par les banques qui peuvent couvrir aussi bien les besoins de fonctionnement que ceux d'investissement.

Dans cette perspective de multiplicité et de diversité des besoins de la clientèle de la banque, les produits bancaires en matière de crédit connaissent un développement extraordinaire en Algérie. Le rôle essentiel du banquier étant d'adapter ses méthodes de financement aux besoins exprimés notamment pour les entreprises.

Les crédits bancaires sont destinés principalement au financement des entreprises, mais, la banque n'a pas omis les ménages en leur proposant des crédits aux particuliers répondant à leurs besoins de consommation et d'accession à la propriété immobilière.

Ainsi, pour mieux cerner les points cités ci-dessus, nous allons essayer tout au long de ce chapitre de développer les sections suivantes :

- La définition de banque dans le contexte algérien.
- Les différents types de crédit bancaire et ses risques.
- Les modalités et procédures du financement bancaire aux entreprises.

### Section 1 : La définition de banque dans le contexte algérien

Cette section aborde certains aspects relatifs au conception de la banque en Algérie, ainsi que les différentes phases de son développement.

#### 1-1-Définition de la banque

Nous présentons, dans ce qui suit quelques définitions relatives à la notion de la banque, celles indiquées dans les travaux antérieurs.

La banque est une entreprise pas comme les autres qui fait profession habituelle de recevoir du public sous forme de dépôts ou autrement des fonds qu'elle emploie pour son propre compte en opérations de crédits ou en opérations financières<sup>1</sup>.

Le terme de banque est l'appellation générique habituellement utilisé pour désigner des entreprises à fonction, statuts ou activités fortes différentes, il convient donc de définir plus précisément ce que ce terme recouvre<sup>2</sup>.

La banque : «est une entreprise d'un type particulier, qui reçoit les dépôts d'argent de ses clients [entreprises ou particuliers], gère leurs moyens de paiements (cartes de crédit, chèque , etc.) et leur accorde des prêts<sup>3</sup> ».

Les banques sont des organismes qui gèrent dans leur passif les comptes de leurs clientèles qui peuvent être utilisé pour chèques ou virements dans les limites de la provision disponible, elles sont prestiges de services, assurant les règlements et le transfert des fonds, elles distribuent des crédits<sup>4</sup>.

### 1-2-Définition du financement bancaire

Dans le domaine bancaire, le financement désigne le fait, pour un établissement bancaire, ou un établissement de crédit de prêter une somme d'argent à quelqu'un (un particulier, une entreprise ou une collectivité), afin de lui permettre de réaliser un projet. Par ailleurs, le financement bancaire est un prêt d'argent distribué par des banques et des établissements de crédit disposant d'un agrément de la banque d'Algérie.

### 1-3-Les différents services de la banque

Les services bancaires, représentent l'ensemble des produits proposés par une banque. Parmi les plus connus, on cite les suivantes :

- **Epargne et placement** : L'épargne est la partie du revenu qui n'est pas consommé. Le placement est le fait de bloquer pendant une certaine durée un certain montant d'épargne dans une opération financière pouvant apporter un gain.
- **Crédit** : le crédit est un prêt ou plus généralement une ressource.

---

<sup>1</sup>Bernard Yves et Jean-Claude Coli, Dictionnaire économique et financier, Seuil, Paris, 1996, Page 170.

<sup>2</sup>COUSSERGUES S., (Gestion de la banque du diagnostic à la stratégie) 7<sup>ème</sup> édition, GAUTIER BORDEAU, paris, 2013 , p. 4.

<sup>3</sup>J.V.CAPAL et O.GARNIER. Dictionnaire d'économie et de science sociale>> Hatier, paris, 1994, p.20.

<sup>4</sup>PATAT JP., «Monnaie institution financière et politique monétaire » ECONOMICA, paris, 1993, p, 33.

- **Assurance** : l'assurance est un service qui fournit une prestation lors de la survenance d'un risque.
- **Virement** : le virement bancaire est une opération d'envoi (transfert) ou de réception (rapatriement) d'argent entre deux comptes bancaires.
- **Prélèvement** : C'est l'un des moyens de paiement bancaire.
- **Forfait téléphonique** : Seulement très peu de banque proposent ce service.

### 1-4- Les rôles des banques auprès des entreprises

Une banque est une entreprise qui fait le commerce de l'argent : elle reçoit des capitaux placés sur des comptes (d'épargne ou non), échange de la monnaie, prête de l'argent et se charge de tous les services financiers.

En outre, les banques financent les grandes entreprises par le crédit : le financement des entreprises constitue une part très importante de l'activité des établissements financiers.

De manière générale, la banque joue un rôle primordial dans l'activité des entreprises :

- **L'épargne** : L'épargne est la mise en réserve d'une somme d'argent. En générale on se fait un plan d'épargne. Il y a beaucoup de firmes et compagnies qui s'occupent de la réalisation des plans d'épargne.
- **Crédit d'exploitation** : les crédits d'exploitations sont des crédits à court terme (quelques mois maximum), accordés habituellement par des banques aux entreprises.
- **Escompte commercial** : l'Escompte est une technique financière permettant d'obtenir de la trésorerie.
- **Ouverture de crédit** : Une ouverture de crédit correspond à un montant plafond d'emprunt, accordé par une banque pour une durée donnée (par exemple un an, éventuellement renouvelable). Elle est utilisable par le bénéficiaire qui peut mettre son compte courant en situation débitrice en cas de besoin, dans la limite du plafond accordé.

### 1-5-Aperçu bref sur les réformes liées aux banques algériennes

Dans ce qui suit on indique les principales réformes liées aux banques qu'ont été effectuées en Algérie depuis l'indépendance :

- La banque centrale d'Algérie fut créée par la loi numéro 62- 144 votée par l'Assemblée constituante le 30 décembre 1962, portant création et fixant les statuts de la banque centrale. Des aménagements furent apportés au cours des années 70 et le



début des années 80. La réforme du système financier, tant dans son mode de gestion que dans ses attributions, devenait néanmoins impérative.

- **La loi n° 86-12 du 19 Août 1986** : portant régime des banques marque l'amorce de la refonte du système bancaire algérien. C'est ainsi que la banque centrale recouvre des prérogatives en matière de définition et d'application de la politique monétaire et de crédit. Ces aménagements se sont toutefois avérés peu adaptés au nouveau contexte socio-économique marqué par de profondes réformes. « Fournir conseil, assistance, et d'une manière générale, tous services destinés à faciliter l'activité de sa clientèle »<sup>5</sup>.
- **La loi n° 12 janvier 1988** : « la banque est une personne morale commerciale dotée d'un capital, soumise à ce titre, au principe de l'autonomie financière et de l'équilibre comptable. »<sup>6</sup>
- **La loi n°90-10 du 14 Avril 1990** : modifiée et complétée relative à la monnaie et au crédit allait redéfinir complètement la configuration du système bancaire algérien. La loi confère ainsi une large autonomie, tant organique que fonctionnelle à la banque centrale, désormais dénommée banque d'Algérie.

### Section 2 : les différents types de crédit bancaire et ses risques.

#### 2-1-Définition d'un crédit bancaire

Le mot crédit a la même étymologie que le mot croire en latin Credo : je crois, j'ai confiance.

C'est donc une activité qui repose la confiance, celle que le prêteur accorde à l'emprunteur, de qui il attend le remboursement du prêt.

En finance, le crédit englobe les diverses activités de prêt d'argent, que ce soit sous la forme de contrats de prêt bancaire ou de délais de paiement d'un fournisseur à un client.

Le crédit est généralement porteur d'un intérêt que doit payer le débiteur.

Dans le domaine bancaire, un crédit bancaire est une mise (ou une promesse) à disposition de fonds à une date ou une période donnée contre obligation de remboursement moyennant une rémunération.

---

<sup>5</sup>JORA, règlement 86-12 du 20 août 1986 portant sur le système bancaire ( article n°17).

<sup>6</sup>Loi du 12 janvier 1988, article 2.

Un crédit se conclut par l'intermédiaire d'un contrat entre un emprunteur et un prêteur. Les banques sont les principaux fournisseurs de crédit, tant aux particuliers qu'aux entreprises.

### 2-2-les caractéristiques d'un crédit bancaire :

Le crédit est caractérisé par « la confiance, le risque, et le temps ».

#### 2-2-1-La confiance

Le terme crédit vient du latin *credere* c'est-à-dire faire confiance. Cette notion est nécessaire pour qu'une opération de crédit soit possible. Du côté de la banque cette confiance à l'égard de son client se manifeste par les avances de fonds, l'exécution des ordres donnés et l'indication des renseignements favorables. Le client de son côté, doit être convaincu que ne lui retirera pas son appui au moment où il en a besoin et qu'elle fera un usage strictement confidentiel des renseignements sur son bilan et la marche de son entreprise.<sup>7</sup>

#### 2-2-2-Le risque

Le risque quant à lui est aussi un élément déterminant toute opération de crédit, il est de deux degrés d'un côté, il y a le risque d'immobilisation qui consiste dans le retard pour le client à rembourser son crédit de l'autre côté, il y a le risque d'insolvabilité qui consiste en la perte définitive d'une créance<sup>8</sup>, en gestion de la défaillance est lié l'incapacité du client de respecter les termes du contrat de prêt. C'est dans l'intérêt de diminuer les risques que les banques ont un certain penchant au crédit à court terme ou aux crédits alloués aux activités rentables en elle-même.

#### 2-2-3-Le temps

C'est le temps, ou le délai fixé pour le remboursement par le client d'un crédit des avances lui consenties ou des obligations qu'il doit prêter dans le cadre d'un crédit de signature du banquier, ce second acteur influence directement celui qui prête, il craindra que l'opération ne se liquide pas normalement, et plus il se méfiera<sup>9</sup>.

---

<sup>7</sup>Unis des banques suisses, « compréhension, confiance, collaboration », ZURICH, 1996.P.6.

<sup>8</sup>RUDARAGIA, « Essai d'analyse de la politique de crédit et de la problématique de recouvrement », cas de BNDE, UB, BUJUMBURA, 1996,P,7.

<sup>9</sup>TRAVERDET., POPIOLEK N., « Guide du choix D'investissement », Edition d'organisation, paris, 2006, P.13.

### 2-3-le rôle du crédit bancaire

Le crédit est un moteur de l'économie, c'est un facteur important du développement des entreprises. Il permet de faire face à tous les décalages entre les recettes et les dépenses quel que soit leur origine. Le crédit joue un rôle considérable dans les économies modernes car :

- Permet d'accroître la qualité de production ;
- Met à la disposition d'une personne un pouvoir d'achat immédiat, ce qui facilite les échanges entre les entreprises et les particuliers.
- Permet d'assurer la continuité dans un processus de production et de commercialisation.
- La garantie de bonne fin d'une opération.

### 2-4-Typologie des risques de crédit bancaire

Dans le domaine bancaire les principaux risques<sup>10</sup>, qu'on peut distinguer sont :

- **Le risque de contrepartie** : C'est le risque que la partie avec laquelle un contrat a été conclu ne tienne pas ses engagements.
- **Le risque de taux** : Il est appelé aussi le risque des prêts emprunts, c'est le risque que les taux de crédit évoluent défavorablement. Ainsi l'emprunteur à taux variable est en risque de taux lorsque les taux augmentent, car il payera le crédit plus cher. A l'inverse, le prêteur est en risque de taux lorsque les taux baissent car il perd des revenus.
- **Le risque de change** : est un risque auquel s'expose tout investisseur se portant acquéreur d'un actif libellé dans une autre devise que celle ayant cours légal son pays.
- **Le risque de liquidité** : C'est le risque sur la facilité à acheter ou à revendre un actif. Si un marché n'est pas liquide, on risque de ne pas trouver d'acheteur quand on le veut ou de ne pas trouver de vendeur quand on en a absolument besoin.
- **Le risque pays** : Si un pays connaît une crise très grave (guerre, révolution, faillite en cascade, etc.) alors même les entreprises de confiance, malgré leur crédibilité vont se retrouver en difficulté. C'est un risque de contrepartie lié à l'environnement de la contrepartie.

### 2-5-les objectifs de la gestion des risques

---

<sup>10</sup>Armand de Savigny (201), le risque de crédit Nouveaux Enjeux Bancaire, Éditions DINDO.

La gestion des risques vise la réalisation de quatre objectifs :

- Assurer la pérennité de l'établissement, par une allocation efficiente des ressources et une allocation adéquate des fonds propres, qui permettra une meilleure couverture contre les pertes futures.
- Elargir le control interne du suivi des performances au suivi des risques associés.
- Faciliter la prise de décision pour les opérations nouvelles et permettre de les facturer aux clients.
- Rééquilibrer le portefeuille de l'établissement, sur la base des résultats et des effets de diversification.

### Section 3 : Les modalités et procédures du financement bancaire aux entreprises

La structuration du secteur de la banque algérien a pour but essentiel de donner l'avantage au secteur privé et sa production par la subvention et le financement pour développer ce secteur.

#### 3-1 : Les modalités du financement bancaire

Les différentes modalités du financement bancaire accordées aux entreprises sont les suivantes :

**A : Le financement du Besoin en Fonds de Roulement (BFR) :** est un indicateur essentiel pour tout créateur d'entreprise. Il correspond à l'argent dont l'entreprise a besoin en permanence pour financer son exploitation. L'entrepreneur doit connaître et maîtriser le décalage de trésorerie entre les dépenses et les recettes de son activité, afin de lui éviter des difficultés à court terme. Le financement s'effectue de la manière suivante :

- **Cession de créance ou affacturage :** c'est un mode de financement dé plafonné, qui n'a pour limite que la solvabilité du débiteur. La cession doit pour sa part faire l'objet d'un renouvellement d'autorisation chaque année.
- **Financement Dailly :** c'est un moyen de financement qui permet à une entreprise de bénéficier d'une ligne de crédit auprès de sa banque. (Soit par Escompte de créances ou sous forme d'autorisation de découverte).

**B : Le financement de la trésorerie :** est un type particulier de financement court terme accordé aux entreprises. Il permet à une entreprise de disposer provisoirement de la trésorerie nécessaire pour son fonctionnement, sous réserve d'un remboursement à court terme.

- **Découvert bancaire et facilité de caisse** : ce sont des ressources à très court terme, mise à la disposition d'une entreprise par sa banque, la facilité de caisse est souvent utilisée pour faire face à des décalages de trésorerie inférieure à un mois.

### 3-2-Les différents modes du financement

Il existe deux types de modes de financement :

- Ceux dont l'origine provient des associés de la société, ou de l'entrepreneur lui-même pour une entreprise individuelle. On parle alors de fonds propres (ou de quasi-fonds propres certains d'entre eux). Entre aussi dans cette catégorie les subventions liées à un investissement perçues par l'entreprise ;
- Ceux dont l'origine est externe, qui provienne principalement des organismes financiers.

#### A : Les fonds propres et les quasi-fonds propres :

Ce sont des sources de financement qui regroupent les apports en capital et en comptes courants faits par les associés créateurs, mais aussi les subventions d'investissement.

Ces capitaux sont présentés, au niveau du bilan de l'entreprise, au passif. Du fait de leur place dans le bilan, en haut du tableau du passif, on parle de financements de haut de bilan.

- **A-1 : le capital social** : Le capital social existe dans les sociétés. Il correspond à la somme que les associés ont décidé de consacrer de façon définitive à la constitution de leur société. Il s'agit donc de fonds qui sont destinés à rester de manière durable dans l'entreprise, et non à être remboursés à ceux qui les ont apportés. Ceux-ci ne pourront récupérer leur mise initiale qu'au jour de la liquidation de la société, c'est un boni peut être dégagé, ou par le biais d'un vent des titre, parts sociales, ou actions, qu'ils ont reçus en échange de leurs apports, voire plus exceptionnellement par le biais d'une réduction de capital.
- **A-2 : les comptes courants d'associés** : Les comptes courants d'associés sont destinés à recevoir les sommes mises à la disposition de la société par ses associés de façon temporaire. Ils sont donc destinés à être retirés à plus ou moins long terme. C'est pourquoi on parle de quasi-fonds propres et qu'ils figurent parmi les dettes au passif du bilan.

- **A-3 : les apports de sociétés de capital-risque :** Ces apports représentent des apports en capital, mais ils sont effectués avec des objectifs différents de ceux des associés. Il s'agit d'apports au capital social, et non en compte courant, faits par des sociétés dans le but de revendre à plus ou moins long terme leur participation. Les sociétés de capital-risque ont donc pour objectif de réaliser des profits grâce à la valeur prise par l'entreprise au cours de son développement. Il s'agit généralement de filiales spécialisées d'organismes financiers. On trouve également, au niveau des conseils régionaux, des sociétés ayant cet objet. Elles ont alors pour but de favoriser le développement économique local.
- **A-4 : les subventions d'investissement :** Ce sont des fonds qui sont versés à titre définitif, généralement par des collectivités territoriales, sans obligation de remboursements ; ils aident au financement d'investissements, contrairement aux subventions de fonctionnement qui servent, elle, à financer des charges d'exploitation telles que les aides à l'embauche.

### **B : les financements externes**

Il existe plusieurs modes relatifs au financement externe :

- **B-1 : L'emprunt bancaire :** L'emprunt bancaire correspond à une somme mise à la disposition de l'entreprise par un organisme financier, avec obligation de la rembourser selon un échéancier préalablement défini. En contrepartie de son financement, l'organisme prêteur perçoit des intérêts rémunérant, l'apport de fonds et les risques pris.
- **B-2 : l'emprunt aidé :** Certains organismes octroient aux jeunes entreprises des prêts favorisant la création. Ces prêts, liés à des conditions relatives à la personne du créateur de financements bancaires. Ils permettent de les compléter et sont souvent pris en compte par les organismes de crédit au titre des apports du créateur.
- **B-3 : le crédit-bail :** Le crédit-bail, appelé également location avec option d'achat (LOA), est sensiblement différent de l'emprunt, bien qu'il serve en principe à financer le même type de bien. En effet, lorsqu'elle finance un investissement par le biais d'un emprunt, l'entreprise en est propriétaire dès le premier jour.
- **B-4 : la location financière :** Il s'agit d'un contrat de location pure, c'est-à-dire sans option d'achat. S'il en existe une, on se situe dans le cadre d'un contrat de crédit-bail. La location financière est également appelée location longue durée. Par ce type de contrat, un fournisseur, parfois par le biais d'un organisme de crédit, met à la

l'entreprise un bien, tout en conservant la propriété et sans prendre d'engagement de le vendre à l'issue du contrat.

- **B-5 : le découvert autorisé :** Il est également appelé facilité de caisse. Par un découvert, la banque autorise l'entreprise à prélever, pendant une certaine limite, un montant qu'elle met à sa disposition. Le solde du compte bancaire est donc négatif pendant toute la durée d'utilisation des fonds par l'entreprise. Ce type de financement, qui n'est pas adossé à un bien et est donc difficile à garantir, est rarement mis en œuvre dans le cadre d'une création d'entreprise.
- **B-6 : le crédit fournisseurs :** est une facilité de trésorerie. En effet, il consiste en l'octroi par les fournisseurs de délais de règlement. Mais dans le cadre d'une création, les partenaires ne connaissent pas la nouvelle entreprise. Ils n'acceptent pas donc toujours de lui accorder des délais de règlement. Au contraire, ils exigent parfois un paiement comptant, tant qu'ils n'ont pas testé la fiabilité des nouveaux dirigeants. Lors de la préparation de son projet, le créateur doit donc prévoir de négocier l'obtention de délais de règlement auprès de ses futurs partenaires. D'autant que, comme nous l'avons déjà observé dans l'étude du besoin en fonds de roulement, l'entreprise devra souvent octroyer des délais de règlement à ses clients.

### 3-3 : Les avantages et inconvénients de chaque mode de financement

Le tableau ci-dessous indique les avantages et les inconvénients des modes de financement bancaire les plus couramment utilisés pour les entreprises.

## Chapitre 01 : Généralité sur les banques et les crédits bancaires en Algérie

**Tableau1** : les avantages et les inconvénients des modes de financement

| Type                | Moyens de financement   | Avantages   | Inconvénients   |
|---------------------|---|---|---|
| Fonds propres       | <p><b>Augmentation de capital par investissement.</b></p> <p><b>Autofinancement</b></p> | <ul style="list-style-type: none"> <li>✓Autonomie financière conservée.</li> <li>✓Pas de frais financiers</li> <li>✓Augmentation du fonds de financement.</li> <br/> <li>✓Autonomie financière conservée</li> <li>✓Pas de frais financiers.</li> </ul>  | <ul style="list-style-type: none"> <li>✓L'autofinancement ne suffit pas souvent pour financer l'ensemble des investissements. diminution des revenus versés aux associés (découragement).</li> </ul>  |
| Financement externe | <p><b>Emprunt bancaire</b></p> <p><b>Crédit -Bail</b></p>                               | <ul style="list-style-type: none"> <li>✓Déduction fiscale des intérêts.</li> <li>✓Augmentation de fonds de roulement.</li> <li>Pas de dilution de capital.</li> <br/> <li>✓Dispositif souple sans aucun apport.</li> <li>✓ en fin de contrat possible.</li> <li>✓Redevance (loyers) déductible considérer comme des charges d'exploitation.</li> <li>✓N'a Pas d'impact dans le bilan sur le niveau d'endettement Non retraité (bilan fonctionnel).</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>✓Coût des intérêts.</li> <li>✓L'autonomie financière de l'entreprise diminue ( le capital emprunté apparaît au passif du bilan dans le poste dettes).</li> <br/> <li>✓Moyen de financement limité à certains biens.</li> <li>✓ Ce type du financement est réservé aux biens standards.</li> <li>✓ Les biens financés ne peuvent être donné en garantie.</li> </ul> |

**Source** : Rédigé à partir des travaux antérieurs.



### Conclusion

Nous avons tenté d'exposer la gamme des produits proposés par la banque à sa clientèle en matière de crédit, qui répond aux besoins spécifiques des entreprises.

Les formes de crédits sont diverses, comme la facilité de caisse assimilée au découvert et dont la durée d'utilisation s'étale sur une année ou bien l'escompte commercial qui est utilisé sur les chèques et non pas sur les effets de commerce.

Par ailleurs, l'approche associée au risque du crédit bancaire diffère selon que le concours sollicité relève de l'objet du projet de financement (exploitation , investissement..).

En effet, tous les aléas connus par l'entreprise peuvent se répercuter sur la situation de la banque et affecter considérablement sa rentabilité et son bénéfice net. Pour cela, le banquier fait recours accessoirement à des moyens de prévention qui interviennent en dernier lieu, en cas de forces majeures, en l'occurrence les garanties.

En fait, on peut dire que le rôle du banquier ne consiste pas, seulement, à proposer des concours à sa clientèle, mais l'aider et l'orienter vers le type de crédit répondant parfaitement à ses besoins. Pour en arriver là, le banquier doit connaître au mieux son client, aussi bien sur le plan moral que financier, à travers un diagnostic global de l'entreprise.

# **Chapitre 02 : Panorama sur les PME algériennes**

### Introduction

Les économies les plus florissantes se sont appuyées et s'appuient toujours sur la petite et moyenne entreprise (PME) qui jouent un rôle primordial dans le développement de leurs nations. Depuis les années soixante-dix (70), les PME dans le monde entier sont considérés comme un vecteur économique du développement, générateur d'emploi et de richesse.

A partir des années quatre-vingt-dix (90), une nouvelle phase débute pour l'économie algérienne ; celle de la transition vers l'économie de marché. Contrairement au modèle socialiste, l'état se lance dans la libéralisation des marchés, l'encouragement de l'initiative privée, l'impulsion de la concurrence et la privatisation. Cette fois, la stratégie de développement est basée sur la promotion de l'entrepreneuriat privé par la multiplication des PME et TPE (très petite entreprise).

Dans ce chapitre, nous allons traiter en premier lieu, un aperçu sur l'historique des PME en Algérie suivi des différentes définitions appropriées à ce type d'entreprises. En deuxième lieu, on présente l'évolution et l'importance du secteur de la PME en Algérie

### Section 01 : Définition et brefs repères historique de la PME en Algérie

Cette section sera consacrée à identifier les définitions et l'historique de la PME dans le contexte algérien.

#### 1-Définition de la PME

La PME en Algérie, est définie quel que soit son statut juridique, comme étant une entreprise de production de bien et/ ou de services et qui remplit les conditions suivantes :

- Employant de 1 à 250 personnes ;
- Dont le chiffre d'affaires annuel n'excède pas de 2 milliards DA, ou dont le total du bilan annuel n'excède pas 500 millions DA ;
- Elle respecte le critère de l'indépendance.

## Chapitre 02 : Panorama sur les PME algériennes

Le critère de l'indépendance, le capital ou le droit de vote dans toute PME ne doivent pas être détenus à 25% et plus par une autre entreprise ou conjointement par plusieurs entreprises qui ne correspondent pas elle-même<sup>1</sup>.

Selon la loi 01/18 de 12 décembre 2001, la PME est subdivisée en trois catégories :

- La moyenne entreprise est définie comme étant « une entreprise employant de 50 à 250 personnes et dont le chiffre d'affaires est compris entre 200 millions de dinars à 2 milliards de dinars ou dont le total du bilan annuel est compris entre 100 et 500 millions de dinars ».
- La petite entreprise, à son tour, est définie comme « entreprise employant de 10 à 49 personnes, dont le chiffre d'affaires annuel ne dépasse les 200 millions de dinars ou dont le total du bilan annuel n'excède pas 100 millions de dinars ».
- La très petite entreprise est définie comme « une entreprise employant de 1 à 9 employés et réalisant un chiffre d'affaires annuel inférieur à 20 millions de DA ou dont total du bilan n'excède pas 10 millions de dinars ».

Le tableau suivant récapitule la typologie de la PME algérienne selon la loi 01-18 de 12 décembre 2001

**Tableau°02 : la typologie des PME en Algérie**

| <b>Entreprise</b>             | <b>Effectifs</b> | <b>Chiffre D'affaires(DA)</b>    | <b>Total bilan (DA)</b>   |
|-------------------------------|------------------|----------------------------------|---------------------------|
| <b>Très petite entreprise</b> | <b>1 à 9</b>     | <b>&lt;20 Millions</b>           | <b>&lt;10 Millions</b>    |
| <b>Petites entreprises</b>    | <b>10 à 49</b>   | <b>&lt;200 Millions</b>          | <b>&lt;100 Millions</b>   |
| <b>Moyennes entreprises</b>   | <b>50 à 250</b>  | <b>200 millions- 2 milliards</b> | <b>(100-500) millions</b> |

Source : le journal officiel de la république algérienne n° 77 du 15 novembre 2001 : chapitre 2, article 5, 6, 7.

### 2- Aperçu historique sur les PME algériennes

Pendant longtemps, l'économie et la société algérienne ont vécu dans le mythe de la grande organisation perçue comme seule porteuse de développement. Ainsi, il a été longtemps question de la grande usine, de la plus grande entreprise, de la plus grande université, etc. Cet aspect faisait partie de la culture produite par le modèle de développement de l'époque de

<sup>1</sup> Article 4 de la loi de 01-18 de 12 décembre 2001, portant la loi d'orientation sur la promotion de la PME.

l'économie administrée (Bouyacoub. A, [2004])<sup>2</sup>. En effet, ce n'est que vers la fin des années 80 que la PME a connu un développement favorable en Algérie.

Le regain d'intérêt pour la PME apparaît de manière perceptible à la faveur de la mise en œuvre du processus des réformes économiques libérales. L'orientation en faveur de la PME est apparue, dans le contexte de la transition vers l'économie de marché, comme une alternative à la relance des investissements et l'essoufflement du modèle d'industrialisation de base en Algérie attesté par l'effondrement du secteur public (Lakhdar. H, et ayad. A, [2010]).

Majoritairement, on distingue trois périodes de l'évolution de la PME depuis l'indépendance.

### 2-1- La période [1962-1982]

Lors de l'indépendance, la plupart des PME qui existaient, étaient aux mains des colons. Juste après l'indépendance, ces entreprises ont été confiées à des comités de gestion après le départ de leurs propriétaires étrangers ; elles furent intégrées à partir de 1967 dans des sociétés nationales (Marzouk. F, [2010]). A cet effet, il faut noter que sur 1 139 entreprises, petites et moyennes, dénombrées dans 13 branches de l'activité économique, le nombre d'entrepreneurs algériens ne dépassait pas 40 (Larbi. M, [2010]).

Durant cette période, le modèle de développement algérien écartait effectivement l'insertion de l'entreprise privée (toutes tailles confondues) dans les différents secteurs de l'économie nationale. Le rôle qui a été attribué à ces entreprises dans le processus d'industrialisation se distinguait par deux traits<sup>3</sup> :

- Le premier rôle est d'ordre technique ; il concerne la domination des pôles industriels mis en place à travers le territorial national. De ce fait, la place réservée à la PME reste insignifiante.
- Le deuxième est d'ordre politique, il vient dans la continuation du premier trait ; l'entreprise publique se voit privilégiée dans le processus d'industrialisation, étant donné qu'elle occupe la plus influente.

Cependant, "la PME a marqué réellement son démarrage à partir du premier plan quadriennal [1970-1973] ; qui avait prévu un programme spécial de développement des

---

<sup>2</sup> Bouyacoub. A, « les petites et moyennes entreprises en Algérie : Quelles réalités ? », in « Entrepreneurs et PME ; Approches algéro-françaises », édition : Le harmattan, 2004, p 75- 94.

<sup>3</sup> Daoud. S, « Environnement institutionnel et politique de promotion de la PME ; le cas de l'Algérie », In : « économies émergentes, politiques de promotion de la PME ; Expériences comparées », (sous la direction de ; Guerra oui. D, et Richet. X), Le harmattan, paris, 2001, p118.

industries locales, poursuivi du deuxième plan quadriennal [1974-1978]. Durant toute cette période, le développement de la PME a été initié exclusivement par le secteur public dont les objectifs constituent à assurer un équilibre régional. C'est ainsi qu'un total de 594 PME ont été réalisées cette période"(Belouard. A. N, et seder. S, [2006]).

Ainsi, le premier code des investissements a été promulgué le 26 juillet 1963<sup>4</sup>. Il se déroulait une année après l'indépendance, dont son objectif est de rassurer les investissements privés étrangers, ainsi de freiner les capitaux fuyant du pays. En dépit des garanties et des avantages qui comptaient à accorder aux investisseurs nationaux et étrangers, il n'a pas eu d'effets notables sur le développement du secteur des PME.

Un nouveau code des investissements fut promulgué le 15/09/1966<sup>5</sup>. Et visait à définir un statut à l'investissement privé national dans le cadre du développement économique. Il avait pour objectif faire jouer au secteur privé son rôle dans la stimulation de la croissance économique, tout en prévoyant une place prédominante pour le secteur public. "Ce code a obligé les entrepreneurs privés d'obtenir l'agrément de leurs projets auprès de la commission nationale des investissements (CNI). La complexité des procédures d'obtention d'agrément ont fait dissoudre la CNI en 1981"(Marzouk, 2010).

Toutefois, cette période est caractérisée par l'adoption d'une économie planifiée à prédominance publique et d'une industrialisation basée sur des industries de biens d'équipement et des produits intermédiaires ; ce qui explique, à vrai dire, que la PME a été réservée comme « appoint ».

### **2-2-La période [1982-1988]**

Toujours sous le système de l'économie administrée, devant le contrechoc pétrolier<sup>6</sup>. Qu'a subit l'Algérie, et au regard de l'investissement et de la création d'entreprise. Cette période a connu la destruction du système production dans le cadre d'une promulgation d'un nouveau cadre réglementaire relatif à l'investissement privé (loi du 21/08/1982)<sup>7</sup> qui a dicté un ensemble de mesures favorables aux PME telles que le droit de transfert nécessaire pour

---

<sup>4</sup> Loi N° 63-277 du 26 juillet 1963 Portant le code de l'investissement, J .O.R.A. N° 53, du 2 Aout 1963.

<sup>5</sup> Ordonnance N° 66-284 du 15 septembre 1966 portant le code des investissements, J.O.R.A. N° 80, du 17 septembre 1966.

<sup>6</sup> En 1986, l'Algérie est entrée ouvertement en crise noire, via un choc pétrolier accru, causé par l'effondrement des prix du pétrole brut, qui s'interprétait par le gouvernement algérien pas une forte chute des recettes pétrolières de 54%, en accompagnant un éventail de problèmes structurels sérieux qui minaient l'ensemble de l'économie.

<sup>7</sup> Loi N° 82-11 du 21 août 1982 Portant le code de l'investissement, J.O.R.A. N° 34, du 24 août 1982.

l'acquisition des équipements et dans certains cas des matières premières ; l'accès, même limité, aux autorisations globales d'importation (A.G.I) ainsi qu'au système des importations sans paiement (CNES, [2002]).

En 1983, et via le décret exécutif n°83-98 du 29/01/1983, in office pour l'orientation, le suivi et la coordination de l'investissement privé (OSCIP) a été placé sous la tutelle du ministère de la planification et de l'aménagement du territoire. Il a été créé, notamment dans le but de délivrer les arguments fondamentaux aux investissements privés tels que énoncés par le nouveau code des investissements, d'assurer une meilleure intégration de l'investissement privé par le processus de planification, et ainsi d'orienter l'investissement privé national vers des activités et régions susceptibles de répondre aux besoins du développement et d'assurer sa complémentarité avec le secteur public.

Cependant, durant toute cette période, "tous les codes d'investissements avaient, en quelques sortes, pour dénominateur commun de la limitation de l'investissement privé. Il a fallu attendre que la crise de 1986, consécutive à la chute du prix de pétrole et le prix du dollar, rejaillisse sur l'économie et la situation sociale algérienne pour que les réformes soient envisagées à partir de 1988" (Hamlaoui, 2005).

A la fin de cette année, que l'Algérie se penchait nettement vers l'économie de marché. Cette phase de transition est notamment exprimée par l'établissement des relations avec les institutions internationales telles que le FMI et la banque mondiale, dans le but d'atténuer la crise de sa dette extérieure d'une part, et d'appliquer un régime de politique monétaire, financière, économique et commerciale d'une autre part, qui lui a dicté la privatisation et nombreuses entreprises dans certaines activités de l'économie.

Ainsi, l'assouplissement de la législation a été graduellement entamé à partir de 1988 avec les directives de la loi n° 88-25<sup>8</sup> relative à l'orientation des investissements privés nationaux ; qui définit l'investissement privé dans le cadre des plans<sup>9</sup>, en prenant en compte les propriétés sectorielles et les objectifs sociaux, et libère le plafond de l'investissement privé et ouvre à ce dernier d'autres créneaux.

---

<sup>8</sup> Loi N° 88-25 du 12 Juillet 1988 relative à l'orientation des investissements privés nationaux, J.O.R.A. N°28, du 13 Juillet 1988.

<sup>9</sup> Parallèlement, aux lois présentées, il y a eu de grandes réformes ont été amorcée ; dont les deux plans quinquennaux [1980/1984] et [1985/1989] sont l'exemple de ces réformes entamées en faveur du secteur privé.

A vrai dire, cette période est caractérisée également par certains obstacles aux PME telle que (Marzouk, 2009) :

- ▶ Le financement par les banques ne dépasse pas 30% du montant total de l'investissement ;
- ▶ Les montants investis sont limités à 30 millions de DA pour la société à responsabilité limitée (SARL) ou par actions et 10 Millions de DA pour l'entreprise individuelle ou au nom collectif ;
- ▶ L'interdiction de posséder plusieurs affaires.

### 2-3-A partir de [1989]

Cette période est caractérisée par une progression et une croissance importantes du parc des entreprises privées en Algérie, qui concerne aussi bien le nombre de nouvelles entreprises créées dans les différents secteurs d'activité. Cette période est notamment marquée par mise en place des réformes macroéconomiques, créées au fur et à mesure des bouleversements de l'économie mondiale, la mondialisation des affaires et l'adhésion aux principes de l'économie de marché.

Ainsi, en 1990, un mouvement important de création de PME a été enclenché, via la loi sur la monnaie et le crédit<sup>10</sup>, qui consacre le principe de l'investissement étranger, et ouvre la voie à toutes formes d'investissement direct. En outre, cette loi prévoit la liberté d'établissement financier. "A partir de 1990 (avec la loi 90-10), puis en 1991 (avec le décret n° 91-37 du 19 février 1991 Portant libération du commerce extérieur) que les investissements majoritairement ou totalement étrangers ont été autorisés. C'est ainsi que le nombre d'entreprises privées est passé à 22382 entreprises en début de 1992 " (balourd et seder, 2006).

Un nouveau code d'investissement <sup>11</sup> a été promulgué le 05/10/1993 relatif à la promotion de l'investissement<sup>12</sup>. Il a eu pour objectifs, la promotion de l'investissement, l'égalité entre les promotions nationales privées et étrangères, le remplacement de l'agrément

---

<sup>10</sup> La loi N° 90-14 Avril 1990 relative à la monnaie et au crédit, J.O.R.A. N°16, du 18 AVRIL 1990.

<sup>11</sup> L'adoption de ce nouveau code des investissements en 1993 qui se veut être la pierre angulaire de la volonté d'ouverture de l'économie et d'une nouvelle politique de promotion de l'investissement, le nombre de PME connaît une croissance continue. Les statistiques démontrent que près de 75% des PME recensées en 2005 ont été créées après ce nouveau code, et que plus de 35% ont été créées durant les 5 dernières années [2000-2005], d'après : assola. K, [2006].

<sup>12</sup> Le décret législatif N° 93-12 du 12 décembre 1993 relatif à la promotion de l'investissement J.O.R.A. 64, du 10 octobre 1993.



obligatoire par une simple déclaration pour investir auprès des institutions administratives concernées, la réduction des délais d'études de dossiers et le renforcement des garanties. Selon kerzabi, et lâchai, [2009], 75% des PME recensées en 2005 ont été créées à la suite de l'adoption de ce nouveau code, alors que 35% l'ont été durant la période [2000-2005]. Cette période a été aussi marquée par l'adoption de loi sur la privatisation en aout 1995<sup>13</sup>.

Dans les faits, le bilan de la mise en œuvre de code de 1993 a été mitigé<sup>14</sup> ce qui a porté les autorités à renforcer les dispositions relatives au développement des investissements, en 2001 ; à travers, promulgation de l'ordonnance relative au développement de l'investissement (ordonnance N° 01/03 du 20/08/2001)<sup>15</sup>, et la loi d'orientation sur la promotion de la PME (loi N°01/18du 12/12/2001)<sup>16</sup>. En effet, "l'ordonnance mise en place en même temps que la loi d'orientation de la PME définissent et fixent, entre autres, les mesures de facilitation administratives dans la phase de création de l'entreprises qui pourraient être mises en œuvre. Elle prévoient également la création d'un fonds de garantie des prêts accordés par les banques en faveur des PME, la création du conseil national de l'investissement (CNI) et la suppression de la distinction entre investissements publics et investissements privés" (CNES, [2002]). Ainsi à partir de cette période le poids de la création des PME a connu une évolution considérable. Cette évolution revient à la création de plusieurs agences, telles que l'ANSEJ, l'ANDI, l'ANGEM et la CNAC qui s'est vu confiée un nouveau rôle, celui d'aide à la création d'entreprises. En plus de ces agences, il y'a eu la création d'une agence chargée de la mise à niveau des entreprises, dénommée ANDPME (agence nationale de développement de la PME), et les autres structures d'appui et de soutien.

Il n'est pas étonnant que, malgré le fait que ces mesures permettant de donner un nouveau souffle à la promotion des PME, la faiblesse est souvent soulignée dans ce secteur, et qui est notamment née à cause des obstacles et contraintes d'ordre institutionnel auxquels sont soumises les PME.

---

<sup>13</sup> L'ordonnance N° 95-22 du 26 Aout 1995 relative à la privatisation des entreprises publiques, J.O.R.A. N°48, du 03 septembre 1995.

<sup>14</sup>Marzouk. F, [2009].

<sup>15</sup> L'ordonnance N° 01-03 du 20 aout 2001, relative au développement de l'investissement, J.O.R.A.N° 47, du 22 aout 2001.

<sup>16</sup> Loi N°01 -18 du 12 décembre 2001 portant loi d'orientation sur la promotion de la petite et moyenne entreprise, J.O.R.A. N° 77 du 15 Décembre 2001.

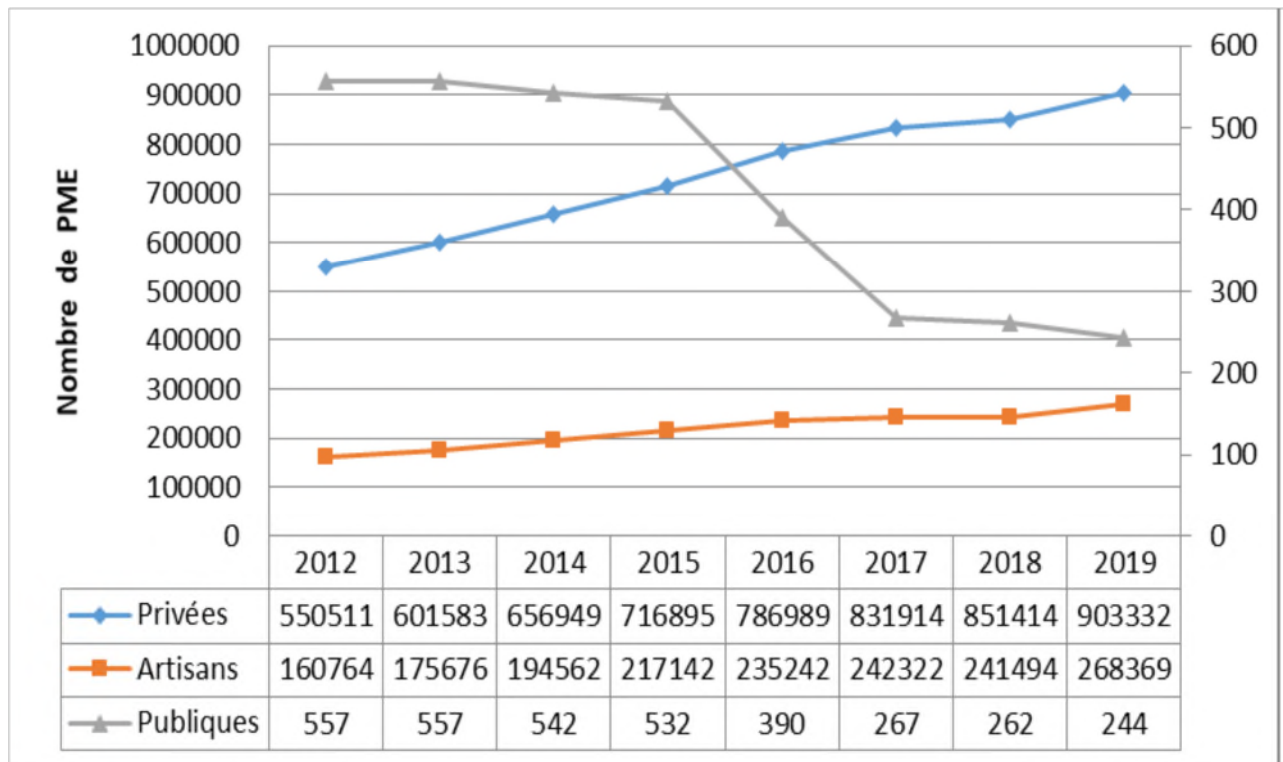
**Section 2 : Evolution et importance du secteur de la PME en Algérie**

Après avoir présenté un rappel historique sur le secteur de la PME en Algérie, nous essayerons d'exhiber dans cette section quelques données statistiques sur la PME et de présenter aussi ses principales composantes.

**1-Evolution de la population de la PME en Algérie**

La figure ci-après montre l'évolution de la population des PME en Algérie durant la période 2012-2019, suite aux différents processus réalisés par l'état.

**Figure 1 :** Evolution du nombre de la Population de la PME en Algérie (2012-2019)



Source : Etabli par nous-mêmes à partir des bulletins d'information statistique de MIM.

Cette figure montre clairement la hausse enregistrée dans le nombre des PME du secteur privé, et les artisans. Par contre, le secteur public représente une part minime dans la population globale des PME. Leur nombre est de 244 en 2019 contre 557 en 2012 soit un recul de 47%. Cette baisse est due principalement à la restructuration de certains portefeuilles du secteur public marchand.

## 2-Evolution de la PME privées dans la création de l'emploi

L'Algérie comme beaucoup d'autres pays, a pris conscience de l'importance des PME et son apport important pour l'emploi, et a réalisé des parts considérables sur ce plan. L'effectif global des PME, à la fin du 1<sup>er</sup> semestre 2021, est de 3 083 503 agents, dont seulement 20 016 relèvent des PME publiques. Selon les statistiques du ministère de l'industrie et de mine, l'effectif global des PME a progressé de 5,57 % entre le 1<sup>er</sup> semestre 2020 et le 1<sup>er</sup> semestre 2021.

**Tableau N°03 : Evolution des emplois déclarés par type de PME**

| Type de PME   | 1 <sup>er</sup> semestre 2020 |            | 1 <sup>er</sup> semestre 2021 |            | Evolution (%) |
|---------------|-------------------------------|------------|-------------------------------|------------|---------------|
|               | Nombre                        | Part (%)   | Nombre (%)                    | Part (%)   |               |
| Salariés      | 1 689 980                     | 57,86      | 1 796 492                     | 58,26      | 6,3           |
| Employeurs    | 1 209 252                     | 41,4       | 1 266 995                     | 41,09      | 4,78          |
| S/Total       | 2 899 232                     | 99,26      | 3 063 487                     | 99,35      | 5,67          |
| PME Publiques | 21 537                        | 0,74       | 20016                         | 0,65       | -7,06         |
| <b>Total</b>  | <b>2 920 769</b>              | <b>100</b> | <b>3 083 503</b>              | <b>100</b> | <b>5,57</b>   |

Source : Etabli par nous-mêmes à partir des bulletins d'informations statistiques du MIM

## 3- la répartition des PME privées par secteur d'activités

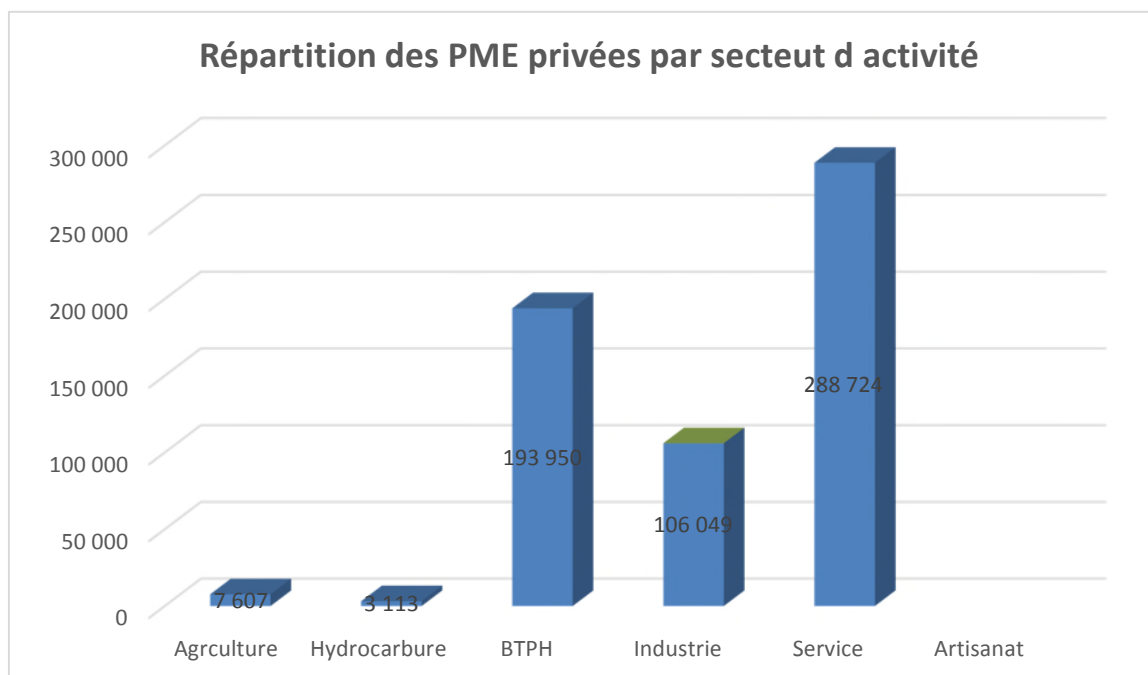
Le nombre total des PME privées à fin 2020 est de 1 230 844. Les PME privées se concentrent au niveau du secteur des **services** (le transport en particulier), **l'Artisanat** et le **BTPH** (le bâtiment en particulier), voir le tableau suivant.

**Tableau N° 04 : Répartition des PME privées par secteur d'activité**

| Secteur d'activité                          | Nombre           | Part en (%)   |
|---|------------------|---------------|
| Agriculture                                 | <b>7 607</b>     | <b>0,62</b>   |
| Hydrocarbures, Energie, Mines, Services lié | <b>3 113</b>     | <b>0,25</b>   |
| BTPH  | <b>193 950</b>   | <b>15,76</b>  |
| Industries                                  | <b>106 049</b>   | <b>8,62</b>   |
| Service                                     | <b>631 401</b>   | <b>51,30</b>  |
| Artisanat                                   | <b>288 724</b>   | <b>23,46</b>  |
| <b>Total Général</b>                        | <b>1 230 844</b> | <b>100,00</b> |

Source : Etabli par nous-mêmes à partir les bulletins d'information statistique du MIM

**Figure 02 : Répartition des PME privées par secteur d'activité**



Source : Elaboré par nous-mêmes à partir des données du tableau N°04.

#### 4- la répartition des PME privées par région et par densité

Selon les statistiques du ministère de l'industrie et de mine(MIM), les PME sont prédominantes en majorité dans le Nord et à un degré moindre, dans les Hauts-Plateaux, voir tableau suivant.

**Tableau N° 05 : Concentration des PME privées (personnes morales) par région**

| Région          | Nombre de PME S1/2021 | Taux de concentration (%) |
|-----------------|-----------------------|---------------------------|
| Nord            | 493 691               | 69,58                     |
| Hauts-Plateaux  | 156 207               | 22,01                     |
| Sud & Grand Sud | 59 673                | 8,41                      |
| Total Général   | 709 571               | 100                       |

Source : les statistiques du ministère de l'industrie et de mine(MIM)

La région du Nord regroupe, 493 691 PME, soit 69,58% des PME du pays, suivie par la région des Hauts-Plateaux avec 156 207 PME soit 22%, et les régions du Sud et du Grand Sud accueillent 59 673 PME soit 8,41% du total.

En termes de densité, selon les dernières statistiques de l'ONS sur la démographie (44,7 Millions d'habitants en 2021) la moyenne nationale des PME est de l'ordre de 28 PME

## Chapitre 02 : Panorama sur les PME algériennes

(tous statuts confondus) pour 1000 habitants, et présente un écart important d'une région à l'autre du pays de la manière suivante :

- 32 PME pour 1000 habitants au Nord du pays.
- 22 PME pour 1000 habitants dans la région des Hauts Plateaux.
- 25 PME pour 1000 habitants dans la région du Sud.

**Tableau N°6 : Concertation des PME privées (personnes morale) par Densité**

| Région         | Nbre de PME S1/2021 | Population par wilaya (RGPH) 2008** | Part (RGPH) 2008)** | Population par wilaya au 01/01/2021 | Densité |
|----------------|---------------------|-------------------------------------|---------------------|-------------------------------------|---------|
| Nord           | 881 732             | 21 075 874                          | 0,618               | 27 624 600                          | 32      |
| Hauts-Plateaux | 278 915             | 9 765 202                           | 0,287               | 12 828 900                          | 22      |
| Sud            | 106 573             | 3 238 954                           | 0,095               | 4 246 500                           | 25      |
| Total Général  | 1 267 220           | 34 080 030                          | 1                   | 44 700 000                          | 28      |

Source : les statistiques du MIM (2021)

### 5-Mortalité des PME privées par secteur d'activité

Malgré cette évolution extensive du parc de PME, il faut souligner que beaucoup de PME n'arrivent pas à survivre et à se développer, c'est-à-dire qu'elles disparaissent souvent dans leurs premières années de création<sup>17</sup>.

Selon le ministère de l'industrie et de mine, un nombre important des entreprises en cessation d'activités est enregistré annuellement notamment ces dernières années malgré les efforts de l'Etat engagés en la matière.

Les PME de type personnes morales ayant été radiées durant le 1<sup>er</sup> semestre 2021, sont au nombre de 4 692. Ce nombre est visiblement en hausse par rapport aux 823 enregistrées à la fin du 1<sup>er</sup> semestre 2020 (voir le tableau suivant).

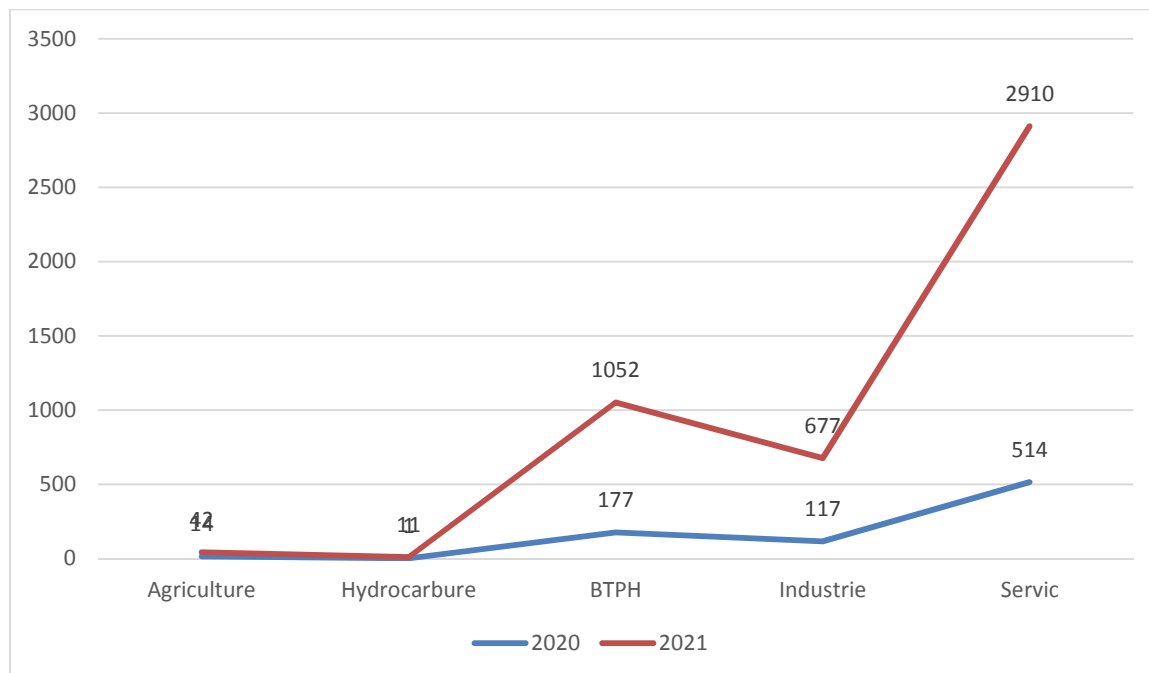
<sup>17</sup>En raison du manque de financement et d'autres obstacles liés au climat des affaires.

**Tableau N° 07 : Mortalité des PME privées par secteur d'activité (personnes morale)**

| Secteurs d'activité                            | 1 <sup>er</sup> semestre 2020 | 1 <sup>er</sup> semestre 2021 | Evolution en nombre |
|--|-------------------------------|-------------------------------|---------------------|
| Agriculture et pêche                           | 14                            | 42                            | 200,0               |
| Hydrocarbures, Energie, Mines et services liés | 1                             | 11                            | 1000,0              |
| BTPH   | 177                           | 1052                          | 494,4               |
| Industrie manufacturières                      | 117                           | 677                           | 478,6               |
| Services                                       | 514                           | 2910                          | 466,1               |
| <b>Total générale</b>                          | <b>823</b>                    | <b>4692</b>                   | <b>470,1</b>        |

Source : Etabli par nous-mêmes à partir les bulletins d'information statistique. N° 39 du 2021. P16.

**Figure 03 : Mortalité des PME privées par secteur d'activité (personnes morales)**



Source : Les bulletins d'information statistique du MIM (2020-2021).

### **6- L'importance des PME dans le tissu économique**

On qualifie souvent les PME de moteur de l'économie. Plus que tout autre, le secteur des PME crée des emplois et contribue au développement économique du pays. Selon la

banque mondiale, les PME contribueraient pour près de 40% du PIB des économies émergentes (OCDE, 2005).

Des PME modernes et prospères soutiennent la transformation de l'économie en créant des emplois et en contribuant à l'innovation et à l'adaptation du système économique. Les PME jouent un rôle particulièrement important dans les pays en développement et en transition. Elles constituent une source majeure d'emplois, de revenus et de recettes à l'exportation.

Les PME occupent une place particulière dans l'économie algérienne, aussi bien du point de vue quantitatif que qualitatif. D'une part, elles génèrent un volume important de production et d'emplois et l'autre part, elles ont une grande capacité d'innovation et de création. Elles forment un tissu d'entreprise constituant le terreau de la croissance des entreprises de grandes dimensions.

Il est important de ne pas nier le rôle de la PME dans toute l'économie, car elles permettent de contribuer à la croissance et au développement économique et social, force est de constater qu'aujourd'hui, les PME sont des acteurs majeurs de la sphère industrielle dans la plupart des pays. Il est donc utile de rappeler que leur rôle et leur place est important dans l'économie algérienne.

### **Concluions**

Toutefois, le secteur de la PME en Algérie connaît ces dernières années une évolution importante, à la suite de la mise en place des différents dispositifs publics de soutien à la création de PME.

Dans ce chapitre nous avons dressé un portrait sur les PME algériennes. Celles-ci évoluent dans un environnement particulièrement rigide notamment à cause d'une transition inachevée et d'une volonté irréversible d'intégration à l'économie mondiale. L'économie algérienne est confrontée à plusieurs perspectives dont l'objectif est d'assurer une trajectoire d'un fort taux de croissance dans un contexte de mondialisation en assurant des financements alternatifs.

**Chapitre 03 : les  
caractéristiques et les  
contraintes de  
développement des PME en  
Algérie**



## **Introduction**

Dans un environnement mouvant, et incertain, caractérisé par la mondialisation et forte concurrence, les entreprises se trouvent confrontées à l'impératif d'être compétitives afin d'assurer leur pérennité.

Les PME jouent un rôle incontournable dans la création d'emploi, la création de la valeur ajoutée, et leur contribution dans la répartition de revenu.

Toutes les études récentes font ressortir que les PME algériennes sont soumises à des contraintes multiformes d'intensité variable, et qui freinent leur développement tel que les contraintes découlant de l'informel, financières, relatives au marché du travail, liées au foncier industriel, d'ordre administratif et judiciaire et les contraintes d'information.

Nous exposerons respectivement, dans ce chapitre, les différentes sections suivantes :

- Les principales caractéristiques des PME en Algérie.
- Le financement et les dispositifs de soutien aux PME algériennes.
- Les principales contraintes de développement des PME en Algérie.

### **Section 01 : Les principales caractéristiques des PME en Algérie**

De nombreuses recherches ont été consacrées à l'étude des caractéristiques des PME algériennes (Gillet, 2003 ; Hamed, 2003 ; Melbouci, 2004 ; Merzouk, 2010). A la lumière de ces travaux, nous pouvons distinguer les principales caractéristiques et singularités des PME algériennes qui sont énumérés de la manière suivante :

- Les PME algériennes sont souvent concentrées dans des niches ou des créneaux que le secteur public a délaissés. Elles sont rentières et peu génératrices d'innovation ;
- Elles sont plutôt familiales et peu favorables à l'ouverture du capital au étrangers ;
- Une partie importante de leur activité se pratique dans l'informel (financement, production, commercialisation, approvisionnement) ;
- Leur marché est principalement local national et peu ouvertes à l'extérieur (marché international) ;
- Les PME algériennes possèdent des ressources sous-utilisées, faute d'un environnement propice aux affaires.

### Chapitre 03 : les caractéristiques et les contraintes de développement des PME en Algérie

---

- Les techniques de croissance (cession, fusion, regroupement...) sont non maîtrisées et non utilisées ;
- La collaboration entre entrepreneurs avec les autorités publiques n'est pas assez développée ;
- Le niveau d'instruction des entrepreneurs est limité, ce qui a des effets néfastes sur la stratégie poursuivie par l'entreprise et empêche de rénover la gestion des PME.
- La gestion de la PME algérienne est très fortement marquée par la personnalité du gérant qui est généralement le propriétaire. Pour des raisons culturelles, les entrepreneurs sont assez réticents à partager leur pouvoir et à répartir les tâches entre divers centres de décisions.

Daoud (2006) ajoute les caractéristiques suivantes au secteur des PME : Elles utilisent un nombre de dépendants<sup>1</sup> très important. Et la qualité des biens et services produits par les PME est inférieure à celle des produits concurrents étrangers.

En outre, les statistiques du ministère de l'industrie et de mine montrent que la majorité des PME algériennes sont créées à partir du début des années 2000, chose qui indique que ces entreprises sont relativement jeunes.

De plus de ces singularités des PME algériennes, nous pouvons aussi éclairer la présence de ces entreprises à travers d'autres critères de distinction à savoir : la forme juridique, la taille, le secteur d'activité et enfin la classification par région géographique.

Concernant la forme juridique, les statistiques du ministère, indiquent que la SARL est le statut juridique dominé par les PME algériennes. , même les études menées par les différents auteurs, montrent dans leur échantillon d'étude la même chose (Bouyacoub, 1997 ; Kerzabi et Lachachi, 2009 ; Arabi, 2013).

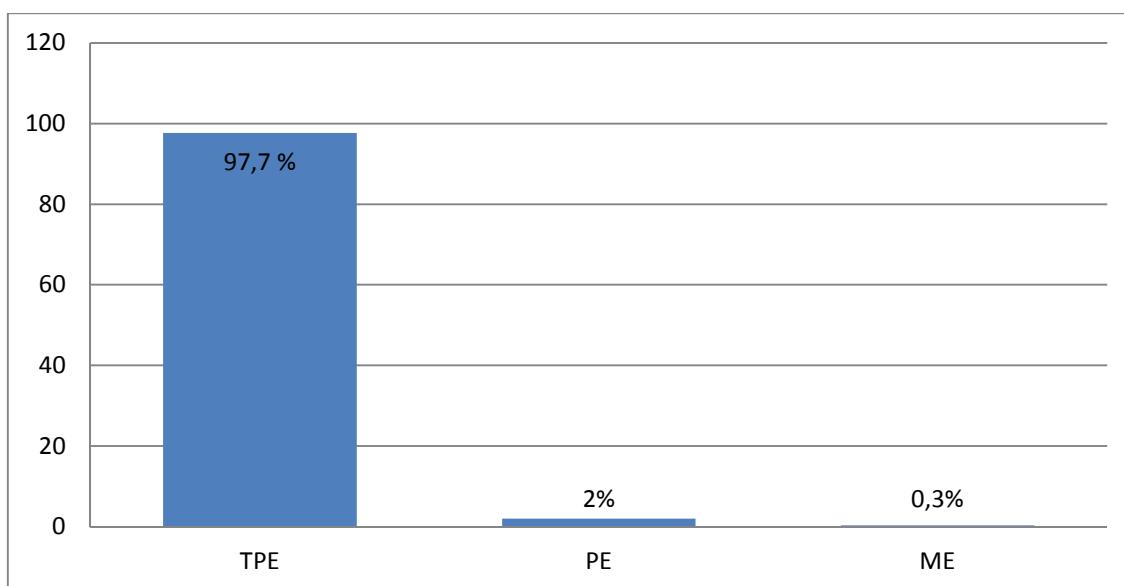
L'examen de la structure de la population des PME algériennes selon la taille révèle la prépondérance de la très petite entreprise (TPE) employant un effectif de moins de 10 salariés. Ainsi selon certains auteurs, la prédominance de la catégorie des TPE semble constituer une donnée immuable de la structure des PME en Algérie (Assala, 2006; Merzouk, 2009).

A la fin du 1er semestre 2018, la population globale de la PME est composée à 97,7% de Très Petite Entreprise (TPE) (effectif de moins de 10 salariés), soit 1068 027, suivie par la Petite Entreprise PE avec 2 %, alors que la Moyenne Entreprise ME représente seulement 0,30%.

---

<sup>1</sup> Les entreprises n'emploient pas de salariés et recourent à des aides familiales.

**Figure 04:** La taille des PME algériennes par tranche d'effectif.



Source : Bulletin d'information statistique de la PME.

Concernant la forme juridique, les statistiques du ministère, indiquent que la SARL est le statut juridique dominé par les PME algériennes. Du point de vue de la répartition spatiale, la concentration des PME privées est marquée dans la région du nord du pays avec un taux de 70% du total des PME. Le reste des PME est réparti, respectivement entre les régions des Hauts plateaux, du sud et du grand sud<sup>2</sup>. Cette forte dispersion peut s'expliquer par la répartition inégale de l'activité économique entre les différentes régions du pays, sans en omettre de souligner les difficultés environnementales et climatiques. De fait, la répartition spatiale de la population des PME traduit tout simplement celle de la population démographique de l'Algérie ; si l'essentiel des PME est concentré dans le nord c'est parce que l'essentiel de la population algérienne s'y est concentrée.

### Section 2 : Financement et dispositifs de soutien aux PME algériennes

#### 1-Le financement des PME en Algérie

Le financement de ces entreprises revêt une grande importance suites aux besoins de plus en plus importants qu'elles éprouvent, que ce soit au niveau de ses investissements de

<sup>2</sup> Bulletin d'information statistique n°33 de l'année 2018, p 11.

## **Chapitre 03 : les caractéristiques et les contraintes de développement des PME en Algérie**

---

lancement, de croissance, de renouvellement ou au niveau de son cycle d'exploitation (PEFFER.S, 2010).

La structure financière des PME peut être expliquée par la théorie de l'ordre hiérarchique qui stipule que pour financer leurs activités, les entreprises privilégieraient, dans l'ordre, le financement interne au financement externe et, dans ce dernier cas, le financement par dettes à celui par fonds propres. (LASSASSI & MENNA, 2011)

De manière générale, les entreprises ont des priorités dans le choix des sources de financement. Ainsi elles privilégieront (YAGOUBI & RIAHI, 2007) :

- En premier lieu, l'autofinancement. Elles adaptent leurs objectifs de paiement de dividendes en fonction de leurs opportunités d'investissement. Selon les années, les résultats et les opportunités étant variables, les entreprises devront tirer sur leur trésorerie.
- Puis, si cela ne suffit pas et qu'il faut faire appel à un financement externe elles choisiront d'émettre de la dette peu risquée. Pour être sûres de pouvoir le faire à tout moment, elles conservent des lignes de crédits. Si les entreprises ne peuvent faire appel à l'endettement classique, elles émettront des titres en partant du moins risqué vers le plus risqué.
- Enfin si tout ce qui précède s'est révélé insuffisant, des actions seront émises.

Par ailleurs, les entrepreneurs algériens n'ont pas assez de fonds propres, pour assurer à la fois, le démarrage et l'expansion de leurs entreprises. Dans ce cas, le recours aux sources de financements extérieurs devient indispensable. Et comme le recours aux marchés boursiers reste peu probable, le seul moyen que trouvent les entrepreneurs algériens est le recours aux crédits bancaires. Sauf que pour les entreprises de petites tailles, même les crédits bancaires sont difficiles à être obtenus.

### **2-Les dispositifs d'aide au financement des petites et moyennes entreprises algériennes.**

Plusieurs dispositifs et organismes d'appui et de développement de la PME algérienne ont été mis en place par l'Etat, afin de les aider à renforcer leurs structures de création et de développement. Ce type d'organisme se présente sous différentes formes :

**2-1-L'Agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes (ANSEJ) :** Créée en 1996 (Décret exécutif N°96- 296, 8 décembre 1996), elle est destinée au soutien à l'emploi des jeunes chômeurs âgés de moins de 35 ans. C'est le dispositif de création et d'accompagnement le

## **Chapitre 03 : les caractéristiques et les contraintes de développement des PME en Algérie**

---

plus important et le plus populaire du pays. Il est destiné au financement de deux types d'investissement :

- L'investissement de création qui porte sur la création de nouvelles micro-entreprises par un ou plusieurs jeunes promoteurs éligibles au dispositif ANSEJ;
- Et l'investissement d'extension qui concerne les investissements réalisés par une micro entreprise en situation d'expansion.

L'ANSEJ est chargé de :

- Mettre à la disposition des jeunes porteurs de projets toutes les informations d'ordre économique, technique, législatif et réglementaire relatives à l'exercice de leurs activités.
- Fournir des aides à l'investissement pour les jeunes porteurs de projets dans le cadre du montage financier et le suivi des prêts.
- Etablir des relations permanentes avec les banques et les institutions financières dans le cadre du montage financier des projets.

Cette agence offre son soutien financier sous différentes formes : subventions financières, fiscales et parafiscales. Les subventions financières prennent la forme de prêts sans intérêt à long terme accordés par l'agence exonérée de paiement des intérêts. En ce qui concerne les subventions fiscales et parafiscales, elles sont destinées aux micros entreprises durant la période d'exploitation, y compris l'exonération de taxe sur la valeur ajoutée, sur les frais de transport de propriété, l'exonération des droits contractuels, de la taxe d'enregistrement et sur l'immobilier. L'exonération totale sur les bénéficiaires des sociétés et sur le revenu.

**2-2-L'Agence Nationale de Gestion du Microcrédit (ANGEM) :** Créée en 2004 par le décret exécutif N°:04-14 du 22/01/2004, l'ANGEM représente un outil de lutte contre le chômage et la précarité, visant le développement des capacités individuelles des personnes âgées de 18 ans et plus, n'ayant pas de revenus stables et réguliers, à s'auto prendre en charge en créant leur propre activité.

**2-3-La Caisse Nationale d'Assurance Chômage (CNAC) :** elle prend en charge le dispositif de soutien à la création et l'extension d'activités réservées aux chômeurs promoteurs de 30-50 ans, ayant perdu leur emploi pour des raisons économiques et inscrits à l'ANEM depuis au moins un mois. Le cout maximum de l'investissement est fixé à 10 millions de dinars. Les services assurés aux promoteurs par le dispositif intégrant à la fois :

## Chapitre 03 : les caractéristiques et les contraintes de développement des PME en Algérie

---

- L'accompagnement personnalisé durant toutes les phases du projet et l'élaboration du business plan.
- Les aides financiers : prêts non rémunéré représentant 28 à 29% du coût global du projet et bonification des intérêts bancaires.

**2-4-Fonds de Garantie des Prêts (FGAR) :** Créé en 2002, par le décret exécutif n° 02-373 du 11 novembre 2002, il a pour objectif principal de faciliter l'accès aux financements bancaires à moyen terme afin de supporter le démarrage et l'expansion des PME, en accordant des garanties de crédits aux banques commerciales, afin de compléter le montage financier de projets d'entreprises, viables et orientées vers la création et/ou le développement d'entreprises.

Sont concernés par cet organisme les types d'investissements suivants : projet de création d'entreprise, projet d'extension d'une entreprise et modernisation des équipements.

Le FGAR accorde des garanties aux PME présentant des projets visant :

- La fabrication de biens ou d'offres de services inexistantes en Algérie tout en créant une forte valeur ajoutée aux produits fabriqués.
- La réduction des importations et l'accroissement des exportations.
- L'utilisation de ressources locales (matières premières, mains d'œuvre).
- L'innovation par la technologie ou le savoir-faire.

**2-5-Caisse de Garantie des Crédits d'investissements (CGCI) :** Créé en 2004, par le décret exécutif n° 04 -134 du 19 avril 2004, il a pour objectif de garantir aux banques et aux établissements de crédit, le remboursement d'emprunts bancaires contractés par les PME, au titre du financement d'investissements productifs de biens et services portant sur la création, l'extension et le renouvellement de l'équipement de l'entreprise, et ce, en cas d'incidents de remboursement.

La CGCI garantit les crédits d'investissements accordés aux PME répondants aux critères de définition donnée par la loi. Ces investissements doivent être productifs et porteurs d'une valeur ajoutée. Les projets dont le montage financier bénéficie d'un dispositif d'appui et de soutien de l'État tels que les projets du secteur de l'agriculture et du secteur de la pêche, ainsi que les activités commerciales.

### Section 03 : les principales contraintes de développement des PME en Algérie

Toutes les études récentes font ressortir que les PME algériennes sont soumises à des contraintes multiformes d'intensité variable. Dans ce qui suit nous proposons d'examiner un certain nombre de contraintes qui empêchent les PME algériennes de jouer pleinement leur rôle de catalyseur de développement, à savoir : les contraintes découlant de l'informel, financières,

relatives au marché du travail, liées au foncier industriel, d'ordre administratif et judiciaire et les contraintes d'informations. tel qu'elles ont été mises en évidence dans différents travaux de recherche.

### **1-Les contraintes découlant des activités informelles**

L'ampleur et la complexité grandissantes des activités informelle dans la vie économique, sociale et politique des pays en voie de développement est un phénomène incontesté. Le secteur informel est un secteur non structuré, que renvoient à cette sphère sous les appellations d'économie souterraine ou d'économie parallèle, qui renvoient à cette sphère de l'économie ou les clandestinités, sans remplir les procédures légales de création de commerce) et/ ou de fonctionnement et d'exploitation (déclaration des impôts).

En Algérie, en absence d'une définition univoque, il y a lieu de préciser qu'on définit comme « formel non déclaré » l'ensemble des entreprises non agricoles enregistrées administrativement mais qui ne déclarent pas leur existences aux services de la fiscalité, à la CNAS ou à la CASNOS (non-paiement des impôts).

Pour Adair & Hamed (2004), après enquête, il s'est avéré que sur l'échantillon des 482 micro-entrepreneurs algériens étudiés, 335 sont informels selon trois critères, à savoir : le non tenu de la comptabilité, le non-paiement des impôts et l'absence d'enregistrements. Soit une proportion de 69.5% des petites entreprises qui touchent aux activités souterraines. Majoritairement, elles exercent une activité mixte, qui se présentaient en quatre catégories : les formels, les formels non enregistrés, les formels-informels et les informels purs.

Malgré l'absence d'estimation fiable sur la dimension et le poids de l'économie cachée en Algérie, des enquêtes nationales réalisées auprès des ménages par l'office nationale des statistiques, avance que 2/3 des micro-entrepreneurs se déclinent en « informels » dans l'ensemble de l'activité économique. Un chiffre qui confirme l'absence d'une frontière délimitée qui distingue le formel de l'informel ou l'activité spéculative dépasse fortement toute activité productrice. Ces micro-entreprises qui exercent en clandestinité, en dehors de toute législation, portent un grand préjudice aux unités économique légalement créées, parce qu'en échappant complètement à la fiscalité et ne supportant aucune.

De nos jours, l'environnement socioéconomique de la PME algérienne reste prédominé par le secteur informel. Ses manifestations sont diverses et concernent plusieurs domaines, à savoir :

## Chapitre 03 : les caractéristiques et les contraintes de développement des PME en Algérie

---

- La non-déclaration ou la sous-déclaration des ressources humaines ; financières et même techniques et / ou technologiques ;
- La fraude fiscale ;
- La pratique de la non-facturation, la sous-facturation et de la surfacturation ;
- La concurrence déloyale des imposteurs qui réussissent à contourner les barrières tarifaires.

De ce constat, une question importante s'impose et de lui apporter une réponse nous paraît très essentiel. Quels sont les raisons qui poussent ces opérateurs à exercer dans l'informel, alors que le pays semble vouloir se lancer dans une économie libre, ou il y'a de la place tous les acteurs économiques ?

L'une des principales raisons qui pousse les micro-entrepreneurs algériens à s'installer dans la clandestinité est la complexité des démarches administratives pour la création de son affaire. Malgré les efforts fournis pour faciliter la création des entreprises ces dernières années, le parcours de l'entrepreneur quant à lui est loin d'être simplifié : les questions administratives, financières et fiscales restent toujours appréhendées par les chefs d'entreprises. Une situation qui persiste encore une fois l'unité créée, pour la condamnée à rester de très petite dimension. Et le nouveau défi, consiste à assurer sa survie et son fonctionnement dans un environnement économique et social rongé par la corruption.

La seconde raison, de cette fuite vers le marché « noir », est due à l'importance des prélèvements obligatoires exagérés que supportent les entreprises déclarées, des impôts, taxes et cotisations, qui peuvent dépasser les moitiés du chiffre d'affaires, dans de cas d'une déclaration de bénéfices. Des charges auxquelles échappent les non déclarés (encouragés par une certaine forme de laxisme des autorités, surtout lorsqu'on sait qu'on peut faire appel à la protection d'un haut fonctionnaire, en cas de problèmes avec les services l'administration fiscale). Un certain laissé faire des autorités publiques motivé par l'intention de couvrir ce secteur parallèle, qui apporte une solution provisoire au chômage grandissant, pour garantir le prix social. Or les politiques économiques des Etat doivent mettre en place des mécanismes de protection de l'économie formelle et engager des mesures insurges incitatives et judicieuses dont l'objectif est d'intégrer activité occulte dans le domaine du réel et de l'officiel.

### 2- Les contraintes financières



## Chapitre 03 : les caractéristiques et les contraintes de développement des PME en Algérie

---

Les PME, même en économie puissantes estiment que l'accès au financement, notamment à moyen et à long terme, est l'un des principaux obstacles qui les bloquent de développer et d'investir<sup>3</sup>. L'accès aux sources de financement est particulièrement difficile pour les pme qui ne disposent pas de garanties suffisantes, n'ont pas de références établies, ni d'historique de crédit. L'entreprise algérienne n'échappe pas à cette régularité.

Selon le ministre de la PME et de l'industrie de la mine, déclare que le financement constitue toujours un goulot d'étranglement pour le développement des P.M.E. Dans le même sens, la plupart des chefs d'entreprises interrogés et autres opérateurs économiques relèvent que l'accès au financement et notamment de l'investissement initial et de l'extension connaît des handicaps. Parmi les principales contraintes de financement, rencontrées par les PME algériennes sont résumées dans les ponts suivants :

- L'appui des banques est inadéquat aux besoins de financement des PME, les procédures d'octroi de crédit sont lourdes et non adaptées aux nouvelles données économiques (les banques n'ayant pas encore achevé leur transformations aux nouvelles exigences du marché libre) ;
- Le cout du crédit est élevé, les garanties exigées par les banques sont excessives et les délais de traitement des demandes de crédit et des opérations sont trop longs ;
- L'inefficacité de la règlementation des changes, elle est inadaptée aux échanges de services ;
- L'absence de la notion de la prise de risque partagée chez les institutions de financement ;
- Un système de fiscalité ordinaire lourd, qui n'a pas une vision stratégique de développement, ni une parafiscalité qui encourage l'emploi.

En outre, les banques sont dans certains cas réticents au financement des P.M.E. pour la double raison que leur niveau de risque est élevé et que la rentabilité de l'opération est faible (les prêts sont relativement de faible montant) au regard des coûts de transaction occasionnés.

Une réalité qui contraint les dirigeants des PME à recourir souvent par nécessité, aux ressources de financement familiales (l'autofinancement) et à celles des réseaux de

---

<sup>3</sup> Ghalia BENYAHIA-TAIBI, nadjat DJAMANE-SEGUINI « financement des PME : le cas de la banque natixis », revus économie & gestion volume 5, numéro 1 , pages p 70

## **Chapitre 03 : les caractéristiques et les contraintes de développement des PME en Algérie**

---

financement informel, pour survivre, en attendant l'assainissement du réseau formel et l'assouplissement des conditionnalités jugées jusqu'au la insurmontables, par les investisseurs privés.

### **3-Les contraintes relatives au marché de travail**

En Algérie, le marché de travail est encore instable et sujet à tous les dépassements possibles. Les contraintes qu'il subit sont multiples. On peut citer les plus importantes :

- Le manque accru des experts en managements, des gestionnaires, des techniciens qualifiés... ;
- L'existence de fortes contraintes dans la gestion des ressources humaines (la gestion des contrats, des procédures et du cout de licenciement.....) ;
- L'inexistence d'instituts de formations spécialisées et la faiblesse de la qualité des programmes assurés ;
- L'inadaptation des formations dispensées par les universités avec les besoins réels des entreprises et en matière des techniques modernes de management, gestion et de marketing.
- Difficultés de la pratique des langues étrangères chez la plupart des nouveaux diplômés.

### **4-Les contraintes liées au foncier industriel**

La question du foncier est encore d'actualité dans le climat des affaires en Algérie, et ce malgré la mise en place des comités d'assistance pour la localisation et la promotion des investissements au niveau des wilayas.

La contrainte liée au foncier industriel est l'une des causes principales du recul de nombreux projet et des intentions d'investissement (étrangers surtout). Le manque de transparence dans le traitement des dossiers présente un obstacle sérieux pour la promotion des investissements. Les procédures d'accès au foncier sont lourdes et très longues (le temps moyen d'acquisition est entre 1 et 5 ans). La situation est plus critique pour la petite entreprise, par des immobilisations financières importantes pour l'acquisition des terrains industriels, souvent fait au détriment de l'acquisition des équipements nécessaires à l'exercice de leurs activités d'exploitations et d'investissements. En d'autres mots, l'accès au foncier industriel est très difficile, en termes de disponibilité, de démarches administratives, de prix et

de modalités de paiement, de régulation... A l'inaccessibilité des terrains, il faut ajouter l'ambiguïté du statut juridique des assiettes foncières, dans la mesure où la plupart des investisseurs installés ne possèdent pas d'actes légaux de propriétés authentiques.

Malgré les efforts des autorités publiques, avec la création du guichet unique, la problématique de la multiplication des intervenants n'a pas été réglée, et son rôle s'est avéré essentiellement d'ordre administratif entre les diverses institutions : ANDI, administration des domaines, assemblées populaires communales, agences foncières et autres organismes.

### **5-Les contraintes d'ordre administratif et judiciaire**

L'un des problèmes les plus rencontrés par les PME algériennes au cours de chaque étape du processus de leur développement (création, expansion...) est bien celui de la complexité des démarches administratives. N'ayant jamais fait l'objet d'aucune mise à niveau, l'administration publique algérienne est devenue un obstacle majeur à l'émergence d'une économie de marché, basée sur la libre concurrence et la promotion de l'investissement privé. Une situation qui découle du manque de transparence dans le traitement des dossiers, de la lourdeur des procédures administratives, du non engagement des institutions concernées, du manque de coordination et de connexion entre les divers organismes impliqués, de l'absence de structures d'accueil et d'encadrement. La difficulté d'identifier l'entité habilitée à délivrer une autorisation d'exploitation pour une PME livre le dirigeant de cette dernière à un long parcours de combattant, le ballottant d'un service à un autre. Pour créer une entreprise et concrétiser un projet en Algérie, la banque mondiale a inventorié pas moins de 14 procédures incontournables dont un bon nombre jugées encombrantes et inutiles<sup>4</sup>.

D'une manière générale, la tâche effective de l'administration publique algérienne se caractérise par une bureaucratie et une corruption, ce qui pousse les jeunes promoteurs à décourager et freiner son investissement dans ce secteur.

### **6-Les contraintes d'informations**

La réalité de l'économie algérienne est caractérisée par un manque flagrant en matière de disponibilité de l'information. Un déficit d'information, à caractère économique, financier et commercial, est souligné sous les points suivants:

---

<sup>4</sup>MOUMOU ouerdia « les déterminants et les obstacles des PME familiales algériennes » revue algérienne de prospective et d'études stratégiques, volume 1 numéro 1 janv. – Mars 2016 p 76

## **Chapitre 03 : les caractéristiques et les contraintes de développement des PME en Algérie**

---

- Absence de banques de données statistiques et d'un système d'information national ;
- Manque de données et des études de marché (national, régional et local) ;
- Difficultés d'accès aux sources d'informations spécialisées et à internet qui est jusqu'à peu utilisées dans monde des affaires ;
- Indisponibilité de données et d'orientations sur les opportunités d'investissements ;
- Manque d'informations sur la concurrence et les pratiques des opérateurs économiques.

Face à toutes ces lacunes, il nous semble qu'il est impératif pour l'émergence du secteur privé et le développement des PME, de mettre en place un système efficace de collecte, d'analyse et de diffusion des informations économiques. La création d'un établissement d'observation de la PME apportera plus de connaissances et de visibilité sur ce secteur de petites entités, qui demandent un suivi et un appui particulier pour chaque étape de leurs vies.

### **Conclusion**

Ce chapitre nous a permis de dresser un portrait sur les caractéristiques, les dispositifs de financement et les contraintes de développement des PME en Algérie ; celles-ci occupent, depuis plusieurs années un poids important dans l'économie algérienne.

En dépit de cette importance, ces PME sont confrontées, dans leur très grande majorité, à diverses difficultés dues à différentes raisons tant endogènes qu'exogènes. Les conditions de financement se trouvent en tête de ces difficultés, s'y ajoute d'autres contraintes, telles que le manque lié à la compétence et à l'utilisation de la nouvelle technologie, les problèmes d'accès au foncier professionnel, l'accès difficile au marché public, la lourdeur administrative, etc.

Cette liste de contraintes n'est pas exhaustive, d'autres peuvent être relevées chez une part importante des entrepreneurs. En fait tous ces obstacles combinés nuisent aux capacités des PME algériennes à suivre les progrès des méthodes de gestion et à se développer pour mieux s'adapter aux contraintes du marché et aux besoins des clients.

**Chapitre 04 : étude de la  
relation entre le financement  
bancaire et le développement  
des PME en Algérie :  
Application test  
d'indépendance**

## **Introduction**

Le problème de financement des entreprises est certes une vieille problématique qui date depuis longtemps. Les travaux sur sujet demeurent toujours d'actualité aussi bien dans les pays développés que dans les pays en voie d'émergence. Dans un contexte différent, comme celui de l'Algérie, on comprend que nombre d'entreprises rencontrent d'énormes difficultés dans l'obtention du financement bancaire.

La banque est intermédiaire agréée, elle distribue des crédits sur la base des fonds collectés, sa vocation essentielle prise dans sa globalité, est de pourvoyeur des fonds. D'où l'intérêt que revête la fonction crédit et l'importance du rôle que joue les compartiments chargé d'assurer cette fonction.

L'objectif de ce chapitre est justement consiste à étudier l'impact du crédit bancaire sur le développement des entreprises en Algérie, ceci en utilisant une base de données relative aux PME algériennes.

Dans ce cadre nous utilisons deux variables qualitative, la première variable représente le développement des entreprises mesurée par la taille de l'effectif, et l'autre définie l'accès au crédit bancaire. Puis, nous analysons le lien entre ces deux variables à travers des méthodes statistiques.

Le présent chapitre est organisé en deux sections :

- La première section est consacrée à la présentation des aspects théoriques relatifs à l'analyse statistiques bivariée des variables d'étude.
- La deuxième section est consacrée à la mise en évidence empirique de la relation entre le crédit bancaire et la croissance des entreprises étudiées.

### **Section 1 : Aspects théoriques relatifs à l'analyse statistiques bivariée**

Cette analyse permet, d'une part, d'appréhender l'intensité du phénomène étudié selon les différentes variables et, d'autre part de dégager le profil des modalités de la variable dépendante par rapport aux modalités des variables indépendantes. En utilisant dans ce cas les tableaux croisés.

L'analyse statistique bivariée, comme son nom l'indique, a pour objectif d'analyser le lien qui peut exister entre deux variables : quantitatives, qualitatives, quantitative/qualitative.

## Chapitre 4 : étude de la relation entre le financement bancaire et le développement des PME en Algérie : Application test d'indépendance

---

Rappelons que, dans l'analyse statistique bivariée, le test à choisir pour étudier la liaison entre les deux variables dépend de la nature des variables utilisées, voir les cas suivants :

- Croisement de deux variables qualitatives : On utilise le test d'indépendance du Khi-deux ( $\chi^2$ ).
- Croisement d'une variable qualitative et d'une variable quantitative : On utilise le test du Student ou ANOVA à un facteur.
- Croisement de deux variables quantitatives : On utilise le coefficient de corrélation linéaire (coefficient de corrélation de Pearson).

Dans le cadre de notre étude empirique, les variables étudiées sont qualitatives, donc on applique le test de khideux pour vérifier la nature de la relation existante entre les variables d'étude.

### Section 2 : application et analyse des résultats

#### 1-Variables et échantillon d'étude

L'objectif de cette étude vise à étudier l'impact du financement bancaire sur le processus de développement des PME algériennes.

Dans notre cas, les variables utilisées dans la vérification empirique sont en nombres de deux variables qualitatives :

- **Développement des entreprises** : c'est la variable dépendante, mesurée par la variation relative du nombre d'emploi créé sur une période de 4 ans<sup>1</sup>. Celle-ci étant l'indice le plus fréquemment utilisé dans les études antérieures. Elle est définie par deux modalités<sup>2</sup> : « croissance » et « non croissance ».
- **Accès au crédit bancaire** : c'est la variable indépendante, c'est une variable dichotomique, présentée en deux modalités : « l'entreprise a reçu le crédit » et « l'entreprise n'a pas reçu le crédit ».

---

<sup>1</sup> Plusieurs indicateurs peuvent être utilisés pour mesurer le développement des entreprises, comme chiffre d'affaire, l'effectif, bénéfice,... Vue de la nature des données fournies à notre étude, nous avons opté à l'analyse de développement de l'entreprise par l'indicateur de l'effectif.

<sup>2</sup> Nous avons défini la « croissance » comme une variation relative de l'emploi supérieur strictement à zéro sur la période étudiée.

## Chapitre 4 : étude de la relation entre le financement bancaire et le développement des PME en Algérie : Application test d'indépendance

---

L'échantillon de notre étude est composé de 72 PME privées algériennes à l'échelle locale (wilaya de Bejaia)<sup>3</sup>.

Le traitement des données s'est effectué à l'aide du logiciel *SPSS 20*. Pour tester nos variables, nous avons utilisé abondamment le test khideux pour l'analyse de la structure croisée au seuil de signification 5 %, qui permet d'étudier la liaison entre les deux variables.

### 2-Résultats et discussions

#### 2-1-Principales caractéristiques de l'échantillon d'étude

Notre échantillon est composé des entreprises de tailles différentes, mais qui reste largement dominée par des petites entreprises (PE), ayant un effectif entre 10 et 49 salariés, soit un taux de 58,3%.

La majorité des entreprises sont créées à partir des années 2000, soit un taux de 77,77%, cette tendance s'explique principalement, par :

- les mesures d'encouragement aux investissements industriels ( la promulgation de l'*ordonnance* N° 01/03 du 20/08/2001 relative au développement de l'investissement et la loi d'orientation sur la promotion de la PME (Loi N° 01/18 du 12/12/2001),
- l'ouverture économique, la promulgation de textes législatifs sur la création d'entreprises.
- Il s'ensuit qu'un nombre appréciable d'entreprises, a été créé dans le cadre de ces dispositifs (l'ANSEJ, l'ANDI, .....).

Concernant la forme juridique, les résultats montrent la prédominance de la forme SARL avec un taux de 56,9%.

L'origine des fonds nécessaires à la création de l'entreprise provient principalement des fonds propres des entrepreneurs pour 87,5% des cas. Les emprunts bancaires sont cités dans 47,2% des cas, alors que 34,7% bénéficient d'un financement auprès des organismes publics et 76,4% ont fait recours aux capitaux familiaux.

Quant aux freins majeurs au fonctionnement et au développement des entreprises, 67% des entrepreneurs évoquent le financement des entreprises est une contrainte très sévère et 28% est une contrainte majeure.

---

<sup>3</sup> La base de données associée à ces variables est issue directement de la thèse de doctorat de notre encadreur (Berrah, 2020). Les raisons de travail avec cette base de données sont indiquées dans l'introduction générale.



## Chapitre 4 : étude de la relation entre le financement bancaire et le développement des PME en Algérie : Application test d'indépendance

### 2-2-L'impact du crédit bancaire sur le développement des entreprises de l'échantillon d'étude

L'analyse de la structure du financement bancaire des entreprises de l'échantillon d'étude indique que le nombre d'entreprises étudiées ayant bénéficié du crédit bancaire et celles n'ayant pas en fonction de l'état de l'entreprise.

La dernière ligne, nous indique la probabilité associée au résultat du test khi-deux (voir le détail dans l'annexe).

**Tableau 08 : Mesure d'indépendance entre les deux variables d'étude.**

|                                       | accès au crédit bancaire |           | Total     |
|---------------------------------------|--------------------------|-----------|-----------|
|                                       | oui                      | non       |           |
| développement                         | 25                       | 18        | <b>43</b> |
| stagnation                            | 9                        | 20        | <b>29</b> |
| <b>Total</b>                          | <b>34</b>                | <b>38</b> | <b>72</b> |
| Test de Khi-deux, Probabilité = 0,024 |                          |           |           |

\* Significatif au seuil de 5%

Source : réalisé par nous-mêmes à partir de la base de données de notre encadreur.

A travers ce tableau, on remarque que 34 entreprises ont bénéficiés l'accès au crédit bancaire et 38 entreprises n'ont pas financées leur investissement par crédit bancaire, On peut noter que ces entreprises éprouvent des difficultés pour accéder au marché du crédit bancaire. Leurs contraintes sont liées principalement au taux d'intérêt débiteur pratiqué par les banques, la garantie exigée par ces dernières et l'accès à l'information.

L'application du test de Khideux, nous permet d'étudier la nature de lien entre le développement des entreprises et leur accès au crédit bancaire. Et d'après le tableau on remarque que : la probabilité du test ( $p = 0,024$ ), est inférieure au seuil de signification 5%.

Cela indique que le résultat est significatif, c'est-à-dire l'accès au crédit bancaire influence significativement le développement des entreprises.

On peut donc conclure, qu'il existe une relation dépendante entre le développement de l'entreprise et son financement par crédit bancaire.

## **Chapitre 4 : étude de la relation entre le financement bancaire et le développement des PME en Algérie : Application test d'indépendance**

---

### **Conclusion**

Une première lecture de nos résultats a révélé que 47,2% des entreprises de l'échantillon d'étude ont pu bénéficier du crédit bancaire contre 52,8%. Ces entreprises éprouvent des difficultés pour accéder au marché du crédit ; les contraintes de ces entreprises sont liées au taux d'intérêt pratiqué par les banques, la garantie exigée par ces dernières et l'accès à l'information.

L'analyse statistique du test d'indépendance (test de khideux) pour étudier le lien entre les deux variables, montre que le crédit bancaire influence significativement sur les dimensions de développement des entreprises étudiées.

Ceci montre que le financement par le crédit bancaire est un moyen important pour le développement de la PME algérienne, c'est un instrument qui aide cette dernière à dépasser ses problèmes financiers et ainsi de développer ses techniques et améliorer sa rentabilité, depuis sa création jusqu'à la commercialisation de ses produits.

# **Conclusion générale**

## Conclusion générale

---

Dans ce modeste travail, nous avons tenté de répondre à notre question principale consistant à évaluer la nature de la relation qui existe entre le financement bancaire et le développement des PME dans le contexte algérien.

La démarche poursuivie consiste dans le premier chapitre à définir le financement de l'activité bancaire en Algérie, les types des crédits utilisés, ses risques sur la banque, ainsi que les instruments et les procédures de financement bancaire des entreprises. Dans le deuxième chapitre, nous avons traité et évalué le potentiel des PME algériennes. Le troisième chapitre consiste à présenter les caractéristiques et les contraintes de développement des PME en Algérie. Enfin, dans le quatrième chapitre nous avons évalué la nature de la relation entre le financement bancaire et le développement des PME (mesuré par taille d'effectif), appliquée sur un échantillon d'étude.

Il est bien noté que, le secteur de la PME en Algérie a connu une attention particulière ces dernières années de la part des pouvoirs publics. En effet, ce secteur a enregistré un saut quantitatif assez remarquable.

Malgré la place importante qu'occupent les PME algériennes et leur contribution au développement et à la croissance économique, cette catégorie d'entreprises souffre de plusieurs difficultés, lourdeurs administratives, problèmes de foncier, et les difficultés d'accès au financement (en particulier le financement par crédit bancaire).

Le financement bancaire est un moyen qui permet aux PME de se développer. D'après notre approche empirique, l'analyse statistique du test d'indépendance (test de khidoux), appliqué pour mesurer le lien entre les deux variables, montre que le financement par crédit bancaire influence significativement les dimensions de développement des entreprises de l'échantillon d'étude.

Ce résultat nous a permis de confirmer l'hypothèse que nous avons mise au départ : « il existe une relation dépendante entre le financement par crédit bancaire et le développement des PME algériennes ».

Rappelons que, malgré l'importance du financement par crédit bancaire aux entreprises, les PME algérienne éprouvent perpétuellement des difficultés pour accéder au marché du crédit ; les différentes contraintes de ces entreprises sont liées notamment au taux d'intérêt pratiqué par les banques, la garantie exigée par ces dernières et l'accès à l'information.

## Conclusion générale

---

Quelques pistes sont proposées pour une plus grande contribution du financement bancaire au développement des entreprises en Algérie. Il s'agit des recommandations suivantes :

- Création de banques spécialisées dans le financement des PME ;
- Allègement des conditions d'accès au financement bancaire ;
- Réduire le nombre de formulaires et lutter contre la bureaucratie.

Notre étude aurait pu avoir une analyse plus large et plus pertinente si nous avions pu disposer de plus de données. Ceci est dû aux nombreuses contraintes rencontrées dans la réalisation de la partie empirique, notamment avec les banques que nous avons sollicitées (c'est le refus absolu de nous recevoir et de nous fournir les données essentielles dont nous avons besoin à notre étude empirique, qui ont de surcroît entravé l'accomplissement d'autres objectifs visés dans notre travail).

# **Bibliographie**

## Bibliographie

---

### Les ouvrages :

- Armand de Savigny, (2010) : « le risque de crédit nouveau enjeux bancaire », Edition DINDO, paris.
- Bouyakoub. A, (2004) : « Les petites moyennes entreprises en Algérie, quelles réalités ? », Entrepreneurs et PME, Approches algéro-françaises, Edition le harmattan. Alger. P 75.
- Capal. J. V & Garnier. O, (1994) : « Dictionnaire d'économie et science sociale » Hatier, Paris. P 33.
- Coussergues. S & Gautier. B, (2013) : « Gestion de la banque du diagnostic à stratégie », 7<sup>ème</sup> édition, Paris. P 4.
- Patat. J.P, (1993) : « Monnaie institution financière et politique monétaire », Economica, Paris. P 33.
- Peffer. S (2010) : « Vade-mecum du financement des PME », Boeck & Larcier deboeck, bruxelles, P 38. 38.
- Rudaragia, (1996) : « Essai d'analyser de la politique de crédit et de la problématique de recouvrement, cas de BNDE », UB, Bujumbura. P 7.
- Traverdet., & Popiolek. N, (2006) : « Guide du choix D'investissement », Edition d'organisation, Paris. P 13.
- Zurich, (1996) : « compréhension, confiance, collaboration ». Unis des banques Suisses. P 6.

### Les articles et colloques

- Adair. P & Hamed. Y, (2004) : « Le microcrédit ; une solution au financement de la micro entreprise au Maghreb, communication présentée au 6<sup>ème</sup> journées scientifiques du réseau Analyse économique et développement », 4-5 Mars 2004, Marrakech.
- Arabi. M (2013) : « Profils des propriétaires dirigeants et pratiques de GRH dans les PME algériennes, cas des PME du secteur des industries agro-alimentaires de Bejaia », univ-Biskra, recherches économiques et managerielles, décembre, n°14.
- Assala. K, (2006), « PME en Algérie : de la création à la mondialisation », colloque international sur « L'internalisation des PME et ses conséquence sur les stratégies entrepreneuriales », du 25 au 27 octobre, Haute école de gestion (HEG), Fribourg, Suisse.
- Benyahia-Taibi. Ghalia & Djamane-Seguini. Nadjat, « financement des PME : le cas de la banque natixis », revus économie & gestion volume 5, numéro 1. P 70.

## Bibliographie

---

- Bernard. V & Colli. J. C, (1996), « Les crédit bancaires aux entreprises », Revue bancaire, France. P 170.
- Daoud. S, (2001) : « Environnements institutionnel et politique de promotion de la PME, le cas de l'Algérie », in : « économies émergentes, politique de promotion de la PME, Expériences comparées », le harmattan, Paris, P118.
- Daoud. S, (2006) : « Développement de la petite et moyenne entreprise en Algérie, politique et blocage », communication dans le colloque international « Mondialisation », Tunisie : institutions et système productifs au Maghreb.
- Hamlaoui. T, (2005) : « accord d'association Euro-méditerranéen : quel impact sur la PME/PMI », revue économie et management, université de Tlemcen, N°4. P 263-277.
- Kerzabi. A & Saidani. M (2009) : « La taille des PME Algériennes ; Une explication par les couts de transaction ». Revue Economie et management, université Tlemcen, N°09, Octobre 2009.
- Merzouk. F, (2009) : « PME et compétitivité en Algérie », Université de Bouira- Algérie, N°238, p10.
- Merzouk. F, (2010) : « Les PME et leur rôle dans la réalisation du développement local », l'université de Bouira-Algérie.
- Lakhdari. H, Ayad. A, (2010) : « l'impact de la crise financière sur l'accord Euro-méditerranéen ». Quelles stratégies d'adaptation des PME face au défi du futur, cas de l'Algérie ? », In VIème colloque internationale : « Stratégies de développement : quel chemin parcouru ? Quelles réponses face aux nouvelles contraintes économiques et climatiques ? » Hammamet (Tunisie), 21-23 juin.
- Larabi. M, (2010) : « La PME algérienne, rappels historiques », In « La PME algérienne et le défi de l'internationalisation, Expérience étrangères », sous la direction de (André Joyal, Mohamed sadeg, Olivier Torrées), édition, Le harmattan.
- Lassassi. M, & Menna, K. (2001). « La problématique de l'accès au financement pour les PME constitue-elle un frein au développement de l'entrepreneuriat en Algérie, journée internatis sur l'entrepreneuriat. Biskra.
- Melbouci. L, (2004) : « L'essor des PME algériennes par la théorie des ressources », 7eme congrès international francophone en entrepreneuriat et PME-CIFEPME.
- Patat. J.P, (1993) : « Monnaie institution financière et politique monétaire », Economica, Paris. P 33.



## Bibliographie

---

- Moumou. O, (2016) : « Les déterminants et les obstacles des PME familiales algériennes », revue algérienne de prospective et d'études stratégiques, volume 1 numéro 1 janvier- Mars. P 76.
- Yagoubi. R, & Riahi. O, (2007) : « Les déterminants de la structure du capital des firmes. Revue de la littérature théorique. Institut Supérieur de comptabilité et d'Administration des Entreprises, Tunisie.
- Yousef. K, & Gaboussa, Sillek Ali. K, (2013): « les PME en Algérie, état des lieux, contraintes, et perspectives », revue- université Ouargla, n°4.
- Zair. N, (2002) : « le développement de la petite et moyenne entreprise en l'Algérie, séminaire nationale sur : le rôle du PME dans le développement », Université de Laghouat, le 8-9 Avril.

### Les mémoires et thèses :

- Belouard. A, & Seder. S, (2006) : « Structure du capital et de la performance des PME algérienne. Master en science économie université de bumerdés. P 05.
- Berrah. K, (2020) : « Essai d'analyse de la croissance des PME en Algérie, une approche économétrique », thèse doctorat en science économique, Université de Bejaïa.
- Hamed. Y, (2003) : « le financement de la micro-entreprise au Maghreb », cas de 429 entrepreneurs algériens, thèse, université de Paris XII.
- Merzouk. F, (2009) : « PME et compétitivité en Algérie », Université de Bouira- Algérie, N°238, p10.
- Merzouk. F, (2010) : « Les PME et leur rôle dans la réalisation du développement local », l'université de Bouira-Algérie.
- Zair. N, (2002) : « le développement de la petite et moyenne entreprise en l'Algérie, séminaire nationale sur : le rôle du PME dans le développement », Université de Laghouat, le 8-9 Avril.

### Les décrets et les lois :

- Décret législatif N° 93-12 du 12 Décembre 1993 relatif à la promotion de l'investissement J.O.R.A. 64, du 10 Octobre (1993).
- Décret exécutif N°96-296. (8 Décembre 1996). Fixant les statuts D'ANSEJ.
- Journal officiel de la république algérienne n°77 du 15 novembre 2001, article 5, 6,7.
- Loi du 12 Janvier 1988, article 2.
- Loi N° 63-277 du 26 Juillet (1963) portant le code de l'investissement, J.O.R.A. N° 53, du 2 aout (1963).

## Bibliographie

---

- Loi N° 82-11 du 21 Aout (1982) portant le code de l'investissement, J.O.R.A. N°34, du 24 Aout (1982).
- Loi N° 88-25 du 12 Juillet (1988) relative à l'orientation des investissements privée nationaux, J.O.R.A. N°28, du 13 Juillet (1988).
- Loi N° 90-14 Avril (1990) relative à la monnaie et au crédit, J.O.R.A. N°16, du 18 Avril (1990).
- Loi N°01-18 du 12 Décembre (2001) portant loi d'orientation sur la promotion de la moyenne entreprise, J.O.R.A.N°77 du 15 Décembre (2001).
- Règlement n° 86-12 du 20 aout 1986 portant sur le système bancaire (article n° 17).
- Ordonnance N°66-284 du 15 septembre (1966) portant le code des investissements, J.O.R.A. N°80, du 17 septembre (1996).
- Ordonnance N°95-22 du 26 aout 1995 relative à la privatisation des entreprises publiques, J.O.R.A. N° 48, du 03 septembre (1995).
- Ordonnance N° 01-03 du 20 aout (2001), relative au développement de l'investissement, J.O.R.A. N°47, du 22 aout (2001).

### Autres documents :

- CNES, (2002), « Pour une politique de développement de la PME en Algérie », Avril. P 71. Conférence des nations unies sur le commerce et le développement (CNUCD). Nations Unies, New York et Genève.
- Gillet. A (2003) : « Les entrepreneurs algériens des petites et moyennes entreprises, un groupe hétérogène entre logiques domestiques et logique économique capitaliste », document du travail 16, Griot, Cnam.<http://www.lise.cnrs.fr/Docgriot16.pdf>.
- Ministère de l'industrie et des Mine (MIM), bulletins d'information statistique entre (2012-2021).
- OCDE, (2005), « Perspectives de l'OCDE sur les PME et l'entrepreneuriat ». P 444.

### Site internet :

- [WWW.Wikipedia.org](http://WWW.Wikipedia.org)
- <https://WWW.cairn.info>
- <https://WWW.mmto.dz>
- [WWW.cnepbanque.dz](http://WWW.cnepbanque.dz)
- [WWW.bank-of-algeria.dz](http://WWW.bank-of-algeria.dz)
- <https://WWW.MIM>

# **Annexes**

## Annexes

### Annexe : les résultats d'estimation

|                    |     |            | Situation de l'entreprise |               | Total  |
|--------------------|-----|------------|---------------------------|---------------|--------|
|                    |     |            | stagnation                | développement |        |
| crédit<br>bancaire | non | Effectif   | 20                        | 18            | 38     |
|                    |     | % du total | 27,8%                     | 25,0%         | 52,8%  |
|                    | oui | Effectif   | 9                         | 25            | 34     |
|                    |     | % du total | 12,5%                     | 34,7%         | 47,2%  |
| Total              |     | Effectif   | 29                        | 43            | 72     |
|                    |     | % du total | 40,3%                     | 59,7%         | 100,0% |

| Tests du Khi-deux                          |                    |     |   |                                   |                                    |
|--|--------------------|-----|---|-----------------------------------|------------------------------------|
|  | Valeur             | ddl | Signification asymptotique (bilatérale) | Signification exacte (bilatérale) | Signification exacte (unilatérale) |
| Khi-deux de Pearson                        | 5,105 <sup>a</sup> | 1   | ,024                                    |                                   |                                    |
| Correction pour la continuité <sup>b</sup> | 4,076              | 1   | ,044                                    |                                   |                                    |
| Rapport de vraisemblance                   | 5,201              | 1   | ,023                                    |                                   |                                    |
| Test exact de Fisher                       |                    |     |   | ,031                              | ,021                               |
| Association linéaire par linéaire          | 5,035              | 1   | ,025                                    |                                   |                                    |
| Nombre d'observations valides              | 72                 |     |   |                                   |                                    |

Source : élaboré par nous-mêmes à partir de la base de données de notre encadreur

## Table des matières

---

|  |           |
|--|-----------|
| <b>Sommaire.....</b>   | <b>1</b>  |
| <b>Liste des abréviations.....</b>   | <b>2</b>  |
| <b>Liste des tableaux.....</b>   | <b>3</b>  |
| <b>Liste des figures.....</b>  | <b>4</b>  |
| <b>Introduction générale .....</b>   | <b>5</b>  |
| <br>   |           |
| <b>Chapitre 01 : Généralité sur les banques et les crédits bancaires en Algérie.....</b>     | <b>7</b>  |
| <b>Section I : La notion des banques dans le contexte algérien.....</b>                      | <b>7</b>  |
| 1.1- Définition de la banque.....  | 7         |
| 1.2- Définition du financement bancaire.....   | 8         |
| 1.3- Les différents services de la banque.....   | 8         |
| 1.4 - Les rôles des banques auprès des entreprises.....                                      | 9         |
| 1.5 – Aperçu sur les banques algériennes.....  | 10        |
| <br>   |           |
| <b>Section II : Les différents types de crédit bancaire et ses risques.....</b>              | <b>10</b> |
| 2.1 – Définition d’un crédit bancaire.....   | 10        |
| 2.2- Les caractéristiques d’un crédit bancaire.....  | 11        |
| 2.3- Le rôle du crédit bancaire.....   | 12        |
| 2.4- Typologie des risques de crédit bancaire.....   | 12        |
| 2.5 -Les objectifs de la gestion des risques.....  | 13        |
| <br>   |           |
| <b>Section III : Les modalités et procédures du financement bancaire aux entreprises....</b> | <b>13</b> |
| 3.1- Les modalités du financement bancaire.....  | 13        |
| 3.2- Les différents modes du financement.....  | 14        |
| 3.3- Les avantages et inconvénients de chaque mode de financement .....                      | 17        |
| <br>   |           |
| <b>Chapitre 02 : panorama sur les PME algériennes.....</b>                                   | <b>19</b> |
| <b>Section I : Définition et brefs repères historique de la PME en Algérie.....</b>          | <b>19</b> |

## Table des matières

---

|  |           |
|--|-----------|
| 1.1- Définition de la PME.....   | 19        |
| 1.2- Aperçu historique sur les PME algériennes.....  | 20        |
| <b>Section II : Evolution et l'importance du secteur de la PME en Algérie.....</b>   | <b>26</b> |
| 2.1- Evolution de la population de la PME en Algérie.....  | 26        |
| 2.2- Evolution de la PME privées dans lacérations de l'emploi.....   | 27        |
| 2.3- La répartition des PME privées par secteur d'activités.....   | 28        |
| 2.4- La répartition des PME privées par région et par densité.....   | 29        |
| 2.5- Mortalité des PME privées par secteur d'activité.....   | 30        |
| 2.6- L'importance des PME dans le tissu économique.....  | 32        |
| <b>Chapitre 03 : les caractéristiques et les contraintes de développement des PME en Algérie.....</b>  | <b>32</b> |
| <b>Section I : Les principales caractéristiques des PME en Algérie.....</b>  | <b>32</b> |
| <b>Section II : Financement et dispositifs de soutien aux PME algériennes.....</b>   | <b>35</b> |
| 2.1- Le financement des PME en Algérie.....  | 35        |
| 2.2 : Les dispositifs d'aide au financement des petites et moyennes entreprises algériennes.....   | 36        |
| <b>Section III : les principales contraintes de développement des PME en Algérie.....</b>  | <b>38</b> |
| 3.1 - Les découlant des activités informelles.....   | 38        |
| 3.2 - Les contraintes financées.....   | 40        |
| 3.3 - Les contraintes relatives au marché de travail.....  | 41        |
| 3.4 - Les contraintes liées au foncier industriel.....   | 42        |
| 3.5 - Les contraintes d'ordre administratif et judiciaire.....   | 43        |
| 3.6- Les contraintes d'informations.....   | 43        |
| <b>Chapitre 04 : étude de la relation entre le financement bancaire et le développement des PME en Algérie : Application test d'indépendance .....</b> | <b>44</b> |

## Table des matières

---

|   |           |
|---|-----------|
| <b>Section I : Aspects théoriques relatifs à l'analyse statistiques bivariée.....</b> | <b>44</b> |
| <b>Section II : application et analyse des résultats .....</b>                        | <b>45</b> |
| 2.1-Variables et échantillon d'étude.....   | 45        |
| 2.2- Résultats et discussions.....  | 46        |
| <b>Concluions générale.....</b>   | <b>49</b> |
| <b>Bibliographie.....</b>   | <b>51</b> |
| <b>Annexes.....</b>   | <b>56</b> |
| <b>Table des matières.....</b>  | <b>57</b> |

## Résumé :

Le présent travail a pour objet une analyse économétrique par l'utilisation de l'analyse statistique bivariée entre les variables qualitatives.

Cette étude vise à évaluer la relation entre le financement bancaire et le développement des PME dans le contexte algérien, ceci est réalisé à l'aide d'un test statistique d'indépendance (test de Khideux), appliquée sur un échantillon des PME privées algériennes.

Les résultats obtenus montrent qu'il existe une relation dépendante entre le crédit bancaire et le développement des entreprises étudiées.

**Mots-clés :** PME, financement bancaire, analyse statistique, test de Khideux.

## Abstract:

The purpose of this work is an econometric analysis by the use of bivariate statistical analysis between qualitative variables. This study aims to evaluate the relationship between bank financing and the development of SMEs in the Algerian context, this is carried out using a statistical test of Independence (khideux test), applied to a sample of Algerian private SMEs. The results obtained show that there is a dependent relationship between bank credit and the development of the companies studied.

Keywords: SMEs, bank financing, statistical analysis, khideux test.

## ملخص:

النوعية المتغيرات بين المتغيرات ثنائي الاحصائي التحليل باستخدام قياسي اقتصادي تحليل هو العمل هذا من الغرض الجزائري، السياق في المتوسطة و الصغيرة الشركات وتممية المصرفي التمويل بين العلاقة تقييم الى الدراسة هذه تهدف و الصغيرة الجزائرية الشركات من عينة على مطبق خيدوكس اختبار الاستقلالية احصائي اختبار باستخدام ذلك ويتم الخاصة المتوسطة

المدرسة الشركات تطور و المصرفي انتمان بين تبعية علاقة هناك ان عليها الحصول تم التي النتائج تظهر

الخدو اختبار الاحصائي التحليل المصرفي التمويل المتوسطة و الصغيرة المشروعات المفاتيح الكلمات